



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025



AULA
AGENCE D'URBANISME
DE L'ARTOIS





L'année 2025 marque une étape importante dans la trajectoire de l'Agence d'Urbanisme de l'Artois. Inscrite dans la continuité de notre projet stratégique 2022-2026, elle témoigne de la solidité de notre cap collectif et de notre capacité à agir avec constance, méthode et sens des responsabilités au service des territoires.

Dans un contexte institutionnel et budgétaire contraint, l'Agence a su maintenir un niveau d'exigence élevé et concentrer ses moyens sur ses priorités fondamentales : la connaissance territoriale et la prospective. Avec 66 % de notre activité consacrée aux axes « DATA » et « Prospective », nous confirmons notre conviction que l'observation fine des dynamiques territoriales et l'anticipation des transitions constituent le socle indispensable des décisions publiques éclairées.

L'année a été particulièrement structurante pour notre Plateforme Numérique Collaborative. Sa mise en service en mode test auprès des élus marque une avancée majeure. Cet outil, co-construit avec nos partenaires, incarne notre ambition de moderniser l'aide à la décision, de faciliter l'accès aux données et de renforcer la culture partagée de l'analyse territoriale.

En parallèle, l'Agence a poursuivi ses travaux prospectifs, notamment autour des toiles économiques de l'eau industrielle et de l'énergie, offrant une lecture systémique précieuse pour accompagner les transitions énergétiques, environnementales et économiques. Ces démarches illustrent pleinement notre rôle d'ensemblier et d'éclaireur face aux mutations en cours.

L'appui opérationnel auprès de nos membres est demeuré au cœur de notre action : mobilités, planification stratégique, schémas directeurs de gares, accompagnements communaux... Autant de missions concrètes qui traduisent notre engagement quotidien aux côtés des collectivités.

L'année 2025 a également été marquée des évolutions institutionnelles ce qui constitue un enjeu majeur pour l'avenir. Elle appelle une réflexion collective sur notre modèle économique, nos partenariats et les conditions de pérennité de notre outil commun. Je tiens toutefois à souligner que cette situation n'a en rien altéré la qualité ni la continuité du travail accompli en 2025.

Les transitions climatiques, énergétiques, démographiques et sociétales imposent une adaptation constante de nos méthodes et de nos coopérations. Plus que jamais, l'Agence d'Urbanisme de l'Artois démontre son utilité, sa réactivité et son professionnalisme. Les résultats présentés dans ce rapport sont le fruit d'un engagement collectif : celui des administrateurs, des partenaires et des équipes de l'Agence, que je remercie chaleureusement pour leur implication et leur sens du service public. En 2025, nous avons tenu nos engagements. »



Corinne LAVER SIN

Présidente de l'Agence d'Urbanisme de l'Artois
Vice-Présidente de la CABBALR en charge du foncier et de l'urbanisme
Maire de Hinges

01

EDITORIAL PAGE 2-3

02

**LE TERRITOIRE
DE L'AULA** PAGE 6-7

03

LA VIE DE L'AULA PAGE 8-11

Le Bureau en 2025
L'Assemblée Générale en 2025
Le fonctionnement
L'organigramme de l'équipe

04

**REPARTITION DU
PROGRAMME PAR AXE** PAGE 12-13

05

AXE 1 PAGE 14

Connaissance Territoriale et DATA

06

AXE 2 PAGE 38

La prospective, au service des stratégies

07

AXE 3 PAGE 52

Appui aux transitions territoriales

08

AXE 4 PAGE 68

Planification stratégique

09

AXE 5 PAGE 74

Missions d'expertises territorialisées

319 COMMUNES, 718 200 HABITANTS, 2 130 KM2



10 km

03

LA VIE DE L'AULA

Le Bureau 2025



Présidente
M^{me} Corinne LAVERSIN

Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane en charge du foncier et de l'urbanisme - Maire d'Hinges



1^{er} vice-Président
M. Olivier GACQUERRE

Président de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane - Maire de Béthune



2^{ème} vice-Président
M. Alain ROGER

Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, en charge de l'ERBM et du renouvellement urbain - Maire de Noyelles-sous-Lens



3^{ème} vice-Président
Poste vacant

depuis le 01/01/2022 (départ de la CAHC)



AULA
AGENCE D'URBANISME
DE L'ARTOIS



Trésorier
M. Jean-Pierre SANSEN

Élu au Syndicat Mixte des Transports Artois Mobilités - Maire de Ruitz



M. Didier HOCHART

Vice-Président de la Communauté de Communes du Ternois en charge de l'urbanisme et de la politique de l'habitat - Adjoint au Maire de St Pol-sur-Ternoise



M. François DOUAY

Vice-Président de la Communauté de Communes des 7 Vallées en charge de l'aménagement du territoire et de la mutualisation - Maire de Boisjean



Secrétaire
M. Claude BACHELET

Président du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Ternois 7 Vallées, Vice-Président de la Communauté de Communes du Ternois, en charge du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural - Maire de Croisette

03

LA VIE DE L'AULA

L'Assemblée Générale en 2025

MEMBRES DE DROIT

CABBALR

M. Olivier GACQUERRE*

M^{me} Maryse BERTOUX

M. Steve BOSSART*

M. Bertrand COCQ

M^{me} Catherine DECOURCELLE

M. Didier DEPAEUW

M. Jean-Michel DUPONT

M. Ludovic IDZIAK*

M^{me} Corinne LAVERSIN*

M^{me} Nadine LEFEBVRE*

M. Bertrand LELEU*

M^{me} Sylvie MEYFROIDT

M. Denis PREVOST

M. Jacques SWITALSKI

M. David THELLIER*

CALL

M. Sylvain ROBERT*

M. Ludovic GAMBIEZ

M. Georges KOPROWSKI

M. François LEMAIRE*

M. Jean LETOQUART*

M^{me} Agnès LEVANT*

M^{me} Laure MEPHU NGUIFO

M. Alain ROGER*

M^{me} Samia SADOUNE

M. Yves TERLAT*

M^{me} Martine CHWICKO

M. Gaston CHOQUENET

M. Christian SPRIMONT

CC DES 7 VALLÉES

M. Matthieu DEMONCHEAUX

M. François DOUAY*

CC DU TERNOIS

M. Marc BRIDOUX

M. Jean-Luc FAY

M. Didier HOCHART*

PMA (Dissout au 31 Mars 2025)

M. Alain BAVAY*

M. Bernard BAUDE

M. Steve BOSSART

M. Christian MUSIAL*

SMT ARTOIS MOBILITÉS

M. Laurent DUPORGE*

M. Charly MEHAIGNERY

M. Jean-Pierre SANSEN*

M. Jean-Marc TELLIER

PETR TERNOIS 7 VALLÉES

M. Claude BACHELET*

ÉTAT

M. Julien LABIT*

M. Edouard GAYET*

MEMBRES ACTIFS

RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

M. Pierre Emmanuel GIBSON*

DÉPARTEMENT DU PAS DE CALAIS

M^{me} Emmanuelle LEVEUGLE

ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER

M^{me} Catherine BARDY

PAS-DE-CALAIS HABITAT

M^{me} Bruno FONTALIRAND*

COLLEGE DES COMMUNES

COURCELLES-LÈS-LENS

M^{me} Édith BLEUZET*

LABOURSE

M. Philippe SCAILLIEREZ

FRÉVENT

M. Johann DELARCHE

CALONNE-RICOUART

M. Ludovic IDZIAK

NOEUX-LES-MINES

M. Serge MARCELLAK

HAISNES

M. Frédéric WALLET

MEMBRES ASSOCIES

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

M. Alain CUISSE*

CHAMBRE DE MÉTIERS

M. Freddy GUILBERT*

(ou son représentant élu **M. Bernard DOLLET**)

CHAMBRE D'AGRICULTURE

M^{me} Lucie DELBARRE

UNIVERSITÉ D'ARTOIS

M^{me} Anne DAGUET-GAGEY

VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

M^{me} Marie Céline MASSON

AGENCE DE L'EAU ARTOIS PICARDIE

M. Thierry VATIN*

NORLINK

M. Bruno FONTAINE

* Membres du Conseil d'Administration de l'AULA

03

LA VIE DE L'AULA

Le fonctionnement

LES MOYENS FINANCIERS

Les subventions de fonctionnement en 2025 ont diminué de 61 K€ par rapport à 2024 pour atteindre 2 200 616 € contre 2 261 199 € en 2024.

Cela est dû en grande partie à la baisse du financement de la part de la CALL (-50 K €), du Département (-5 K €), de l'ETAT (-2 K €), la dissolution du PMA (-40 K €)... malgré des ressources supplémentaires obtenues auprès des communes pour divers accompagnements (+65 K €) et de l'ADEME pour la réalisation d'un observatoire des friches (+27 K €).

LES RESSOURCES HUMAINES

L'année 2025 a été marquée par une baisse du personnel, - 5 salariés par rapport à 2024.

5 collaborateurs ont quitté la structure durant l'année 2025, 3 en contrat d'apprentissage et 2 en CDD.

LA FORMATION

En 2025, 270 heures de formation ont été suivies par les salariés de l'AULA, portant sur les volets technique, administratif et juridique.

03

LA VIE DE L'AULA

L'organigramme de l'équipe

Organigramme de L'AULA en vigueur au 31 Décembre 2025

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Corinne LAVERVIN
Présidente

DIRECTION

Carole BOGAERT
Directrice

Alain VANNEUFVILLE
Directeur Adjoint

Vincent FROGER
Directeur Adjoint

MANAGEUR INTERMEDIAIRES

Alain VANNEUFVILLE

Vincent FROGER

Loïc FATOUX

Matthieu HUGOT

ÉQUIPE PROJETS TRANSVERSAUX

PÔLE DYNAMIQUES TERRITORIALES

Projets urbains et Habitat
Lucie LEBELANGER *

Cohésion Sociale
Eulalie DEREUDER

Agriculture
Elodie KYDTS *

Économie
Florian CALS

PÔLE CONNAISSANCE TERRITORIALE - DONNÉES ET OBSERVATOIRES

Vincent LEBON (Adjoint)
Ambre DELIENCOURT
Maxence DADEN *

PÔLE INNOVATION NUMÉRIQUE ET INFORMATIQUE

Loïc FATOUX *
Maxence DADEN *

PÔLE MOBILITÉ - TRANSITIONS ÉNERGÉTIQUES ET ENVIRONNEMENTALES PROJETS URBAINS

Kenny BUTEZ
Virginie DRIQUE
Yasmina BENDIKHA
Lucie LEBELANGER *

PÔLE PLANIFICATION ET URBANISME RÉGLEMENTAIRE

Élodie KYDTS *

PÔLE ADMINISTRATIF - FINANCIER ET COMMUNICATION

Accueil et Secrétariat
Emmanuelle BERNAERTS

Comptabilité et Ressources
Humaines
Xavier ZLOBINSKI

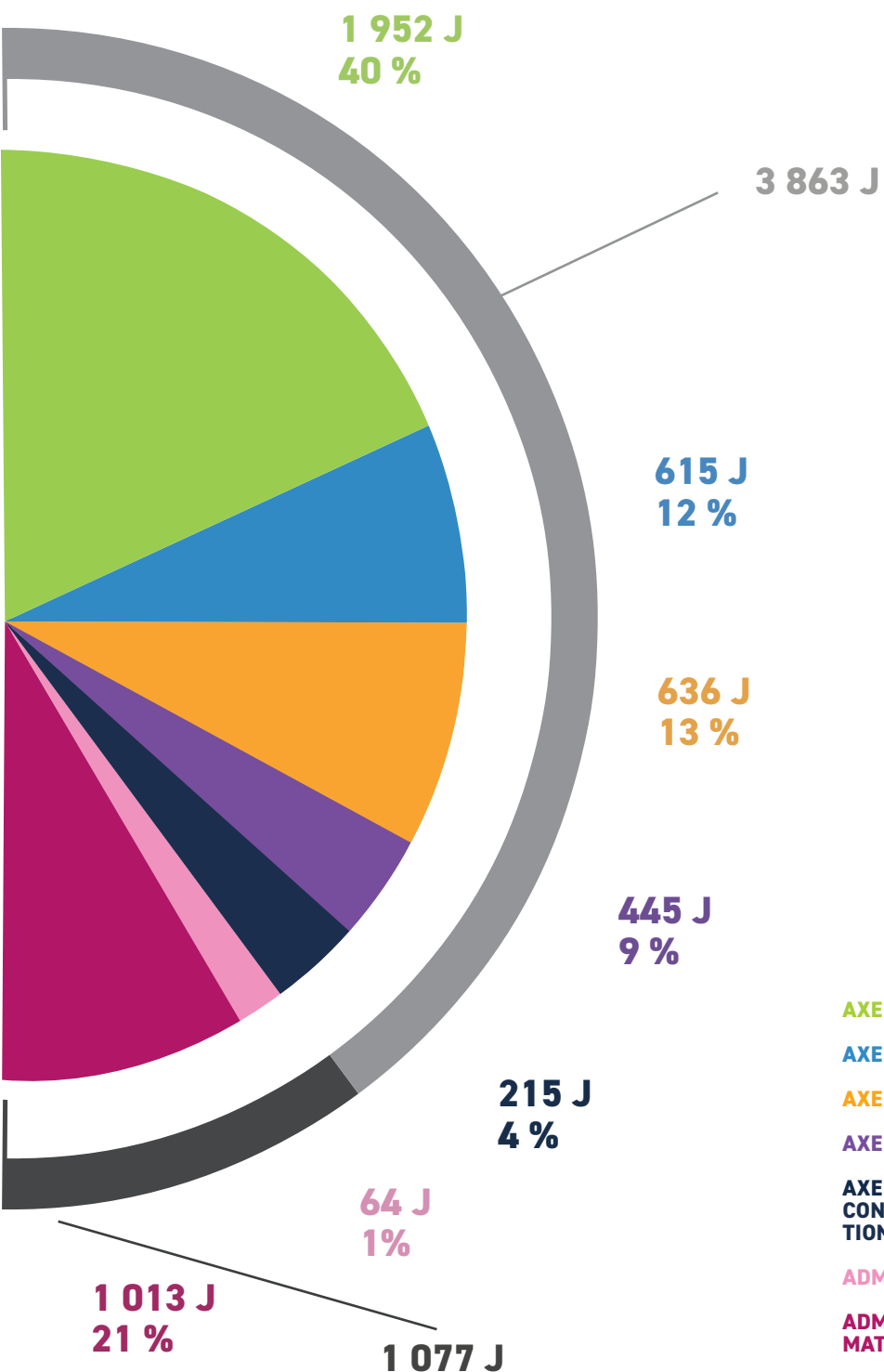
Communication
Nicolas DUPROS

* Temps partagé

04

REPARTITION DU PROGRAMME PAR AXE

TOTAL JOURS ETP : 4 939 JOURS ETP
(AVEC ETUDES EXTERNALISEES)



- AXE 1 : CONNAISSANCE TERRITORIALE ET DATA
- AXE 2 : LA PROSPECTIVE, AU SERVICE DES STRATEGIES
- AXE 3 : APPUI AUX TRANSITIONS TERRITORIALES
- AXE 4 : PLANIFICATION STRATEGIQUE
- AXE 5 : MISSIONS SUPPLEMENTAIRES ET EVOLUTIVES CONFIEES A L'AGENCE SUR LA BASE D'UNE CONVENTION PARTENARIALE
- ADMINISTRATIF : INFORMATIQUE
- ADMINISTRATIF : SECRETARIAT, COMPTABILITE, FORMATIONS

Les études et projets sont répartis de la manière suivante :

- 1 952 jours pour l'axe 1 « Connaissance territoriale et DATA»
 - 615 jours pour l'axe 2 « La prospective, au service des stratégies »
 - 636 jours pour l'axe 3 « Appui aux transitions territoriales»
 - 445 jours pour l'axe 4 « Planification stratégique »
 - 215 jours pour l'axe 5 « Missions supplétives et évolutives confiées à l'Agence sur la base d'une convention partenariale »
-
- Le poste administration générale comprend le suivi comptable, financier et juridique de l'Agence, ainsi que la gestion des ressources humaines dont la formation des salariés. Ce poste intègre également les tâches administratives assurées par la direction. Il représente 1 013 jours d'activités au total.
 - Le poste informatique assure la maintenance de l'ensemble du parc informatique de l'Agence et conçoit des outils de gestion administrative ou de bases de données nécessaires au bon fonctionnement de la structure et à son efficacité ainsi qu'au développement du Pôle Connaissance (compétence numérique et digitale). C'est une fonction transversale de support à l'ensemble des activités de l'Agence qui a représenté, en 2025, 64 jours d'activités.
 - Parmi les études et projets réalisés en 2025, une part importante d'entre eux a été mutualisée puisque ceux-ci intéressaient en même temps plusieurs partenaires de l'Agence.

L'ensemble de l'activité de l'Agence se répartit sur **4 939 jours ETP**.



AXE 1

Connaissance Territoriale et DATA

TITRES DES ACTIONS AXE 1 :

- Baromètres économiques et défaillances des entreprises
- Construction de la Plateforme Numérique Collaborative
- Observatoire de l'entrepreneuriat & de l'emploi (périmètre AULA) - Déclinaison / exploitation territoriale de l'entrepreneuriat & de l'emploi (CABBALR) - Suivi des filières économiques de la CABBALR
- Evaluation du NPNRU (CABBALR / CALL)
- Evaluation du Projet de Territoire (CABBALR) - Approche spécifique Territoire de la 1/2 heure Projet de Territoire (CABBALR)
- Observatoire agricole
- Observatoire de la santé
- Observatoire de l'énergie (PMA)
- Observatoire de l'environnement
- Observatoire de l'habitat - Suivi / participation / évaluation PLH (CC7V/CABBALR/CALL)
- Observatoire des fonciers économiques (CABBALR/CALL)
- Observatoire des friches
- Observatoire du commerce - Suivi des Programmes Action Cœur de Ville, PVD etc. (CABBALR)
- Observatoire du suivi du PDU (SMT ARTOIS MOBILITES)
- Observatoire du tourisme (CABBALR/ CC7V)
- Observatoire politique de la ville (CABBALR/CALL) - Suivi / participation / évaluation Contrat de Ville (CABBALR/CALL)
- Politique locale du Commerce (CABBALR)
- Projet Alimentaire Territorial (CABBALR)
- Atlas des ZAE (CABBALR/CALL)

Baromètres économiques et défaillances des entreprises

OBJECTIF

Le baromètre économique est une publication de l'Agence d'Urbanisme de l'Artois, qui paraît chaque trimestre pour suivre au plus près les dynamiques de l'économie territoriale à l'échelle de l'Artois-Gohelle et du PETR Ternois 7 Vallées.

En parallèle, le baromètre des défaillances est une publication annuelle qui analyse de près la situation des entreprises fragilisées sur les territoires de la CABBALR, de la CALL et du PETR Ternois - 7 Vallées, en la comparant à celle d'agglomérations de profil similaire.

BILAN

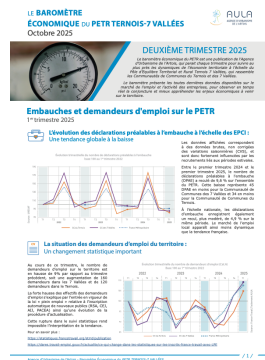
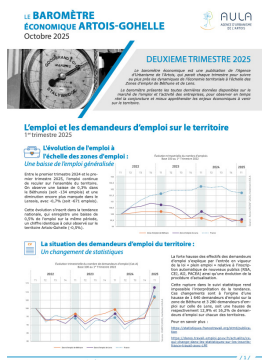
Une publication trimestrielle à l'échelle du PMA et du PETR Ternois 7 vallées.

Lancement en 2025 du baromètre annuel des défaillances d'entreprises à l'échelle de l'Aula se concentrant sur les entreprises en situation de difficulté.

LIVRABLES

- 4 publications sous format d'un recto-verso des dynamiques économiques en cours à l'échelle du PMA et du PETR (complétées d'une vidéo de présentation)
- 3 publications sous format de 4 pages recto-verso sur la défaillance d'entreprises à l'échelle de la CABBALR, de la CALL et du PETR Ternois - 7 Vallées

TEMPS CONSACRÉ : 60 JOURS



FLASHER LE QR CODE POUR VOIR
LES BAROMETRES ECONOMIQUES

Construction de la Plateforme Numérique Collaborative

OBJECTIF

La Plateforme Numérique Collaborative (PNC) constitue un projet structurant du projet d'agence 2022-2026, visant à renforcer l'aide à la décision publique par une meilleure mobilisation de la donnée territoriale.

BILAN

Notre Plateforme Numérique Collaborative (PNC), regroupant les données territoriales partenariales, partagées et mutualisées, a franchi une nouvelle étape en 2025 avec le lancement d'un nouvel usage numérique à travers une application mobile. Conçue pour faciliter l'accès aux données territoriales et aux « chiffres clés », elle s'adresse directement aux élus, en leur permettant de consulter ces informations depuis leur téléphone. Cette application vise à renforcer l'autonomie, la réactivité et la capacité d'analyse des décideurs locaux, en mettant à leur disposition des informations fiables, synthétiques et opérationnelles, accessibles à tout moment.

Les contenus proposés ont été sélectionnés sous la forme d'indicateurs, de visualisations et de cartographies, dans le cadre d'une démarche de co-construction et de co-design menée avec un groupe d'élus volontaires et d'acteurs du territoire. Cette approche collaborative a permis d'identifier les besoins prioritaires et de concevoir un outil au plus près des usages réels des élus.

L'application mobile « AULA » est structurée autour de plusieurs fonctionnalités accessibles depuis un menu clair et intuitif. Elle propose en premier lieu une page d'accueil regroupant les dernières actualités de l'Agence d'urbanisme de l'Artois : études, publications, événements, podcasts et vidéos. Trois premières thématiques territoriales y sont également développées. La thématique foncière vise à mieux utiliser le foncier à l'échelle locale. La thématique mobilité est centrée sur le développement de mobilités décarbonées. La thématique économie s'inscrit dans une réflexion sur la transition vers une économie décarbonée sur le territoire. Ces thématiques ont vocation à être enrichies progressivement par d'autres sujets, tels que l'évolution des effectifs scolaires, le partage de l'eau potable ou les risques territoriaux liés aux transitions et au changement climatique.

L'application permet également un accès direct aux observatoires dynamiques de l'Agence, ainsi qu'à des chiffres clés issus de données en open data portant sur la démographie, le logement, la mobilité, l'énergie, l'emploi et la santé. Elle intègre enfin un assistant en intelligence artificielle, sous la forme d'un chatbot, permettant d'obtenir des réponses rapides, construites et sourcées exclusivement à partir des études et publications de l'Agence d'urbanisme de l'Artois, garantissant ainsi la fiabilité des informations diffusées.

Accessible à tout moment, l'application mobile « AULA » constitue un véritable outil d'aide à la décision. Elle accompagne les réflexions stratégiques, les échanges au sein des instances communautaires et le travail quotidien des élus, en facilitant la compréhension des enjeux locaux.

TEMPS CONSACRÉ : 686 JOURS



FLASHER LE QR CODE POUR VOIR
LA VIDEO DE PRESENTATION

Observatoire de l'entrepreneuriat & de l'emploi (périmètre AULA) Déclinaison / exploitation territoriale - de l'entrepreneuriat & de l'emploi (CABBALR) Suivi des filières économiques de la CABBALR

OBJECTIF

L'observatoire a pour objectif de suivre les dynamiques territoriales en matière d'emploi et d'entrepreneuriat, ainsi que d'évaluer les politiques publiques mises en œuvre pour soutenir la création d'entreprises.

À la demande des services de la CABBALR, un dispositif de veille a été mis en place sur trois filières clés du territoire, afin d'en suivre l'évolution et d'en mesurer la vitalité économique. Les filières concernées sont : la Vallée de l'Électrique, la plasturgie / matériaux / industrie circulaire, et la sous-traitance industrielle.

BILAN

Une base compilant différentes données sur l'emploi et l'entrepreneuriat a été constituée à l'échelle du territoire de l'Agence ainsi que de ses EPCI. Celle-ci viendra alimenter un outil numérique de visualisation à développer en 2026.

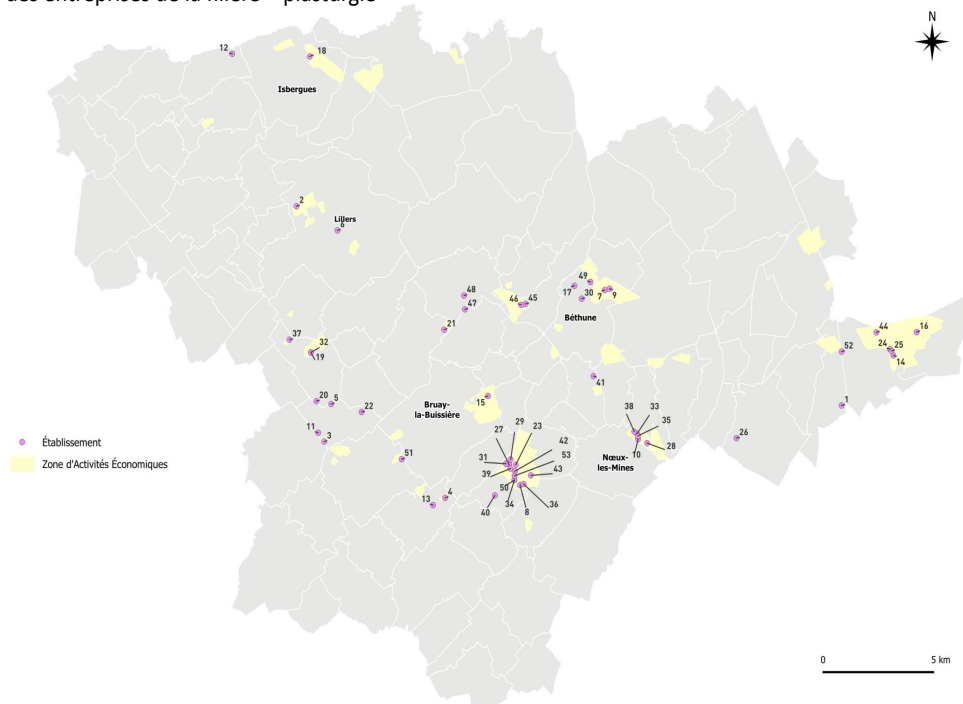
Spécifiquement pour la CABBALR, l'élaboration et la diffusion d'un document semestriel assurant le suivi des entreprises des filières « Vallée de l'électrique » et « Plasturgie, Matériaux, Industrie circulaire » ont été réalisées, avec l'ajout d'une troisième filière : « Sous-traitance industrielle ».

LIVRABLES

- Une liste d'indicateurs à suivre chaque année à l'échelle du territoire de l'Agence
- Document semestriel de suivi des entreprises sélectionnées

TEMPS CONSACRÉ : 44 JOURS

Localisation des entreprises de la filière « plasturgie »



Evaluation du NPNRU (CABBALR / CALL)

OBJECTIF

L'agence a été sollicitée par la CABBALR pour réaliser un suivi des indicateurs clés, dont la liste a été arrêtée avec les communes de Béthune et de Bruay-la-Buissière, la Communauté d'Agglomération et les services de l'Etat en 2022, pour évaluer les projets et démarches engagés dans le cadre du NPNRU sur les quartiers du Mont Liébaut à Béthune et du Centre à Bruay-la-Buissière.

Dans le cadre du NPNRU intercommunal, la CALL demande à l'agence un suivi régulier des indicateurs clés sur les communes d'Avion, Lens et Liévin, les QPV (Cité 12-14, Calonne - Marichelles - Vent de Bise et République - Cité 4) et dans la mesure du possible sur les périmètres opérationnels NPNRU concernés par le dispositif. Le but est d'évaluer l'impact des projets d'aménagements engagés dans ces quartiers.

BILAN

Chaque année, dans le cadre du NPNRU de la CABBALR l'Agence élabore un document de suivi des indicateurs clés permettant de mesurer l'avancement des projets engagés dans les deux quartiers sur le plan socio-démographique, de la rénovation de l'habitat, des aménagements urbain, etc. Un reportage photographique biannuel vient illustrer l'évolution de ces quartiers.

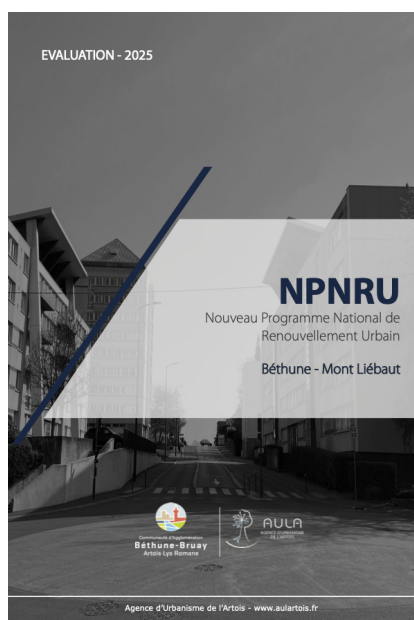
Le document de suivi est présenté à la revue de projet annuelle du NPNRU ainsi que lors des COFIL et COTECH préparatoires.

En ce qui concerne le NPNRU de la CALL l'Agence n'a pas été mobilisée en 2025 par les services de l'agglomération.

LIVRABLES

- Livret de présentation de l'évolution des indicateurs clés sélectionnées pour la phase d'évaluation des deux NPNRU et analyse
- Reportage photographique et vidéo
- Réalisation d'un livrable représentant le T0 du dispositif
- Actualisation des indicateurs
- Réalisation de cartographies par quartier relatives au volet « activités, équipements, commerces et services »

TEMPS CONSACRÉ : 46 JOURS



Evaluation du Projet de Territoire (CABBALR)

Approche spécifique Territoire de la 1/2 heure - Projet de Territoire (CABBALR)

OBJECTIF

Dans le cadre du Projet de Territoire 100% durable élaboré en 2022, les élus de la CABBALR ont retenu le modèle poly-centrique de la demi-heure, modèle d'organisation prôné par le professeur Carlos Moreno de la Chaire Entrepreneurat Territoire et Innovation de l'IAE de Paris. Le concept du territoire de la demi-heure, déclinaison du concept de la ville du quart d'heure, repose sur le principe de la Haute Qualité de Vie Sociale pour les habitants d'un territoire et le fait que ces derniers aient tous accès à un ensemble de bouquets de services jugés constitutifs de cette qualité de vie, et répondant à 7 fonctions sociales, sans voiture particulière et dans la limite de 30 minutes maximum de déplacement en mode doux ou transports en commun. Ce concept, novateur à l'échelle française, est mis en œuvre sur le territoire de la CABBALR sur la période 2022-2032, durée du Projet de Territoire.

Pour apprécier l'impact des politiques mises en œuvre par la CABBALR en déclinaison du Projet de Territoire, les élus ont jugé nécessaire de disposer des moyens d'évaluation de la situation initiale du territoire par rapport aux objectifs attendus en matière de Haute Qualité de Vie Sociale de habitants, ainsi que des moyens de mesure de son évolution sur la période de référence.

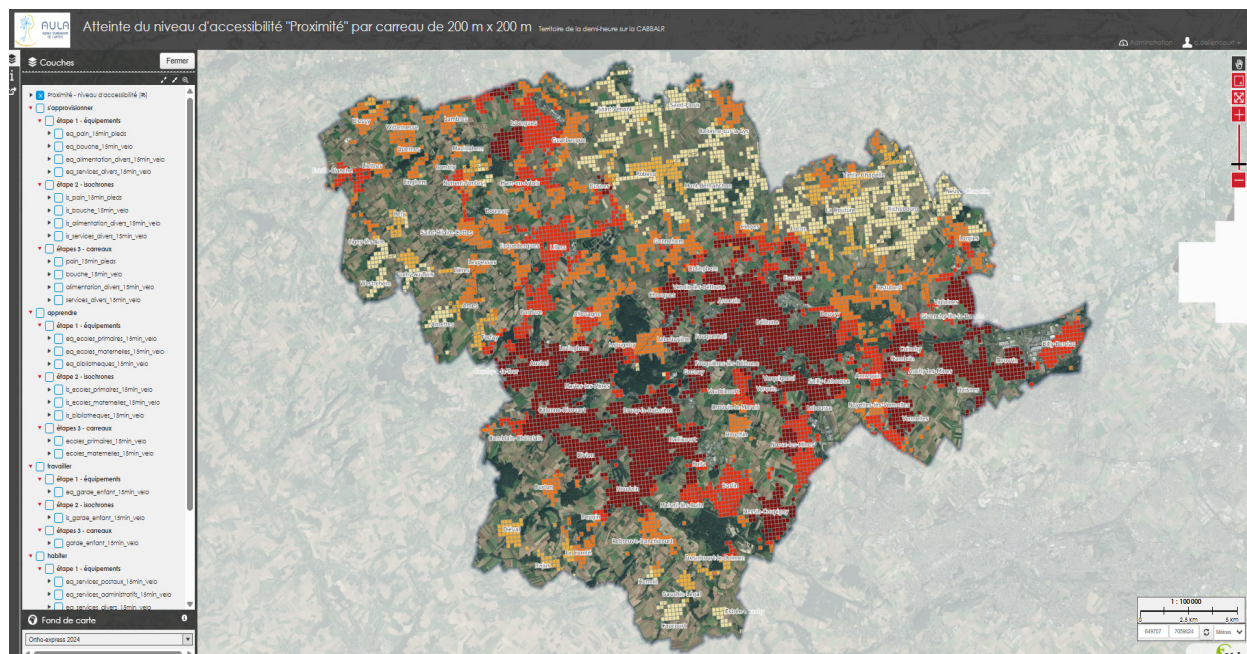
Parallèlement au suivi d'indicateurs "classiques" d'évaluation du Projet de Territoire, la CABBALR a donc sollicité l'Agence pour construire un outil numérique capable de mesurer, entre le T0 (correspondant peu ou prou à la situation de 2022) et 2032 (date d'achèvement du Projet de Territoire), l'évolution :

- de la part de la population qui a accès aux bouquets de services selon le niveau d'accessibilité attendu (15 mn à pied ou à vélo pour le niveau de proximité - 30 mn à vélo pour le niveau intermédiaire - 30 mn à vélo ou TC pour le niveau structurant) ;
- des secteurs géographiques couverts par les différents niveaux d'accessibilité.

BILAN

Un outil numérique répondant aux objectifs déclinés ci-dessus est en cours d'élaboration par l'Agence à partir de ses propres bases de données, de la Base Permanente des Equipements de l'INSEE et de bases de données de la CABBALR. Finalisé en 2026, il permettra de proposer une série de dataviz, sous forme de radars et cartographies, facilement appropriable par les élus.

TEMPS CONSACRÉ : 39 JOURS



Observatoire agricole

OBJECTIF

L'Observatoire du foncier agricole a été initialement mis en place en 2017 sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane, dans le cadre de CAAP'agflo.

Aujourd'hui, cet observatoire a évolué pour devenir l'Observatoire agricole. Cette évolution a permis d'élargir son champ d'action à d'autres thématiques tout aussi importantes que le foncier, offrant ainsi une analyse plus complète du secteur agricole. Son périmètre d'analyse a également été élargi, incluant désormais les territoires de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, de la Communauté de Communes du Ternois et de la Communauté de Communes des 7 Vallées.

L'objectif de cette initiative est, dans un premier temps, de pérenniser l'Observatoire du foncier agricole, puis, dans un second temps, de suivre de manière continue l'évolution des enjeux agricoles sur le territoire d'action de l'Agence.

Cet observatoire se veut à la fois un outil de veille et d'information, un appui pour les différentes études, ainsi qu'un support de communication au service de l'ensemble des acteurs du territoire.

BILAN

L'année 2025 a ainsi permis de lancer l'observatoire sur plusieurs thématiques agricoles : les évolutions agricoles, les productions agricoles, l'agriculture biologique et la population agricole. D'autres thématiques viendront compléter cet outil ultérieurement.

Ainsi, des publications, des chiffres clés et des podcasts ont été réalisés afin que chacun puisse choisir le support qui lui est le plus adapté.

TEMPS CONSACRÉ : 134 JOURS



FLASHER LE QR CODE POUR VOIR
LES OBSERVATOIRES AGRICOLES

Observatoire de la santé

OBJECTIF

Suite au travail d'accompagnement à l'élaboration du Contrat Local de Santé de la CABBALR, l'AULA a mis en place un observatoire de la santé sur le périmètre de l'agglomération. Cela consiste au suivi d'indicateurs relatifs aux enjeux identifiés par les différents groupes de travail des CLS de son territoire : données générales, attractivité territoriale, santé des personnes démunies, santé des jeunes.

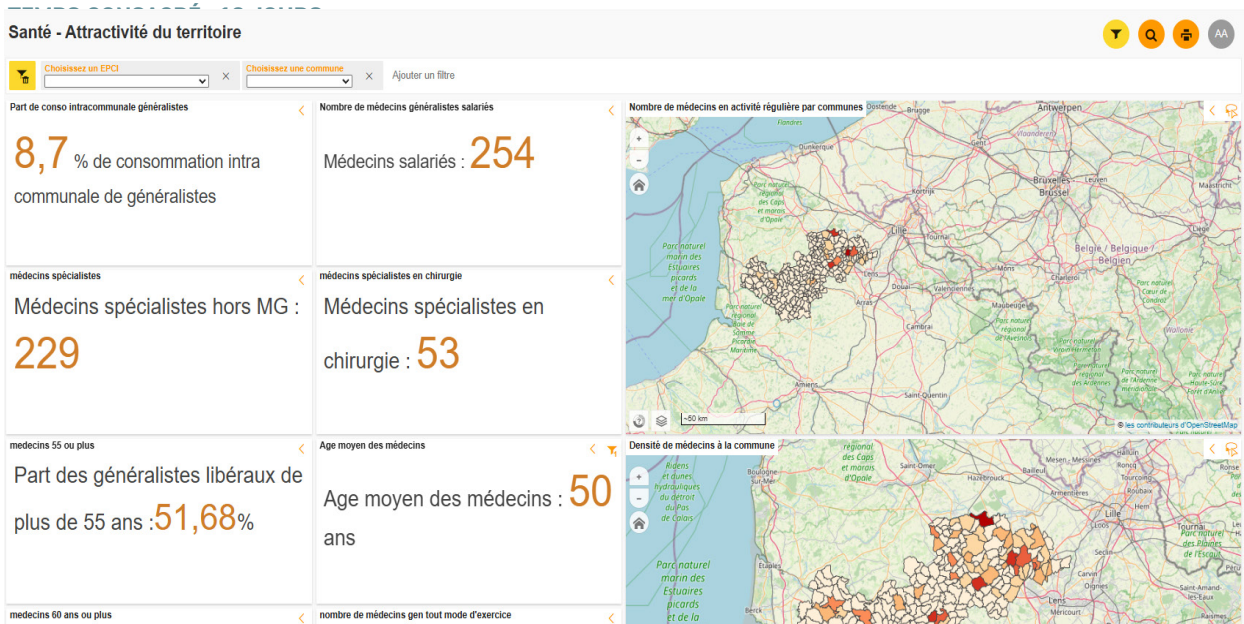
L'Agence ayant été sollicitée sur le CLS 7 Vallées, l'observatoire santé a été porté à l'échelle de l'ensemble du territoire d'intervention de l'Agence.

BILAN

Intégration des données de santé à la Plateforme Numérique Collaborative : sélection des indicateurs et préfiguration

LIVRABLE

Outil de visualisation des données de santé



Observatoire de l'énergie (PMA)

OBJECTIF

L'observatoire de l'énergie est un outil interactif avec pour objectif de :

- Fournir les données énergétiques à différentes échelles sur le territoire de l'AULA pour faciliter la prise de décision ;
- Mettre en lien les consommations et potentiels de production ;
- Alimenter les démarches de documents planificateurs (SCOT, PCAET).

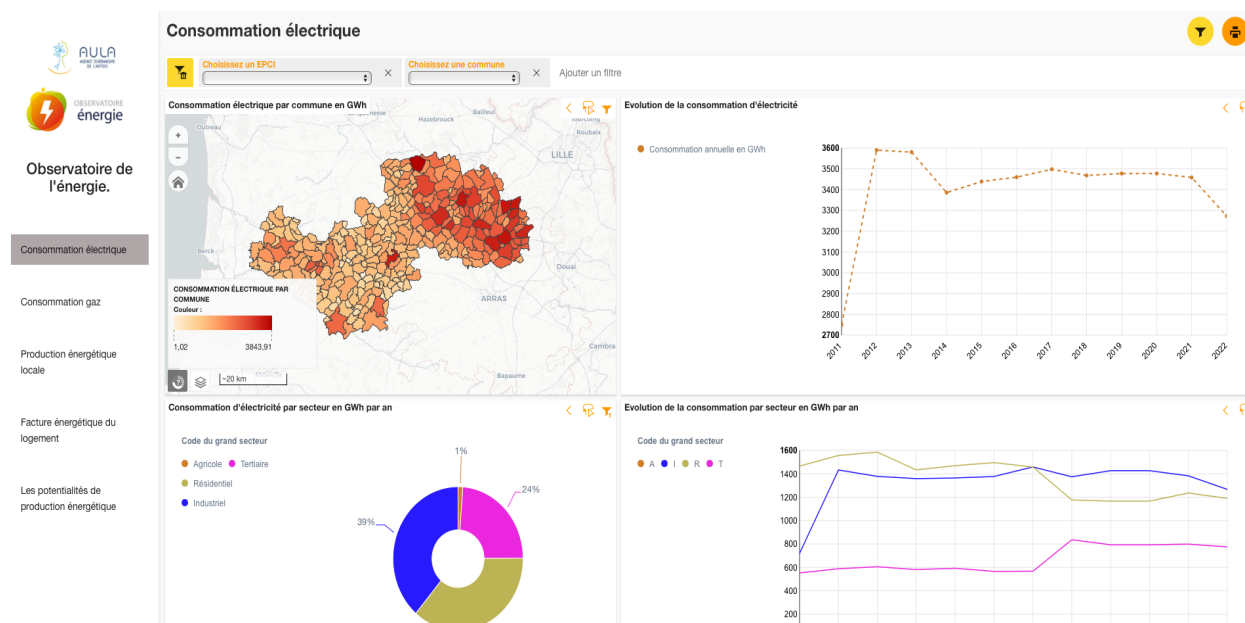
BILAN

Construit initialement à l'échelle de l'ex pôle métropolitain de l'Artois, l'outil a été étendu en 2024 à l'ensemble du territoire de l'Agence. Les données sélectionnées ont également été actualisées.

LIVRABLE

- Outil interactif de visualisation des données énergétiques

TEMPS CONSACRÉ : 32 JOURS



FLASHER LE QR CODE POUR VOIR
L'OBSERVATOIRE DE L'ENERGIE

Observatoire de l'environnement

OBJECTIF

L'observatoire de l'environnement a pour objectif de produire de l'information et de la connaissance sur les questions relatives à l'environnement. En ce sens, il permet d'alimenter les parties environnementales des documents d'urbanisme, d'éclairer sur les transitions environnementales en cours ou à anticiper, de proposer des indicateurs environnementaux et des actions collectives à mettre en place.

BILAN

L'observatoire de l'environnement bascule petit à petit en observatoire dynamique. Sa mise en disposition publique est toute proche. Il a été enrichi de 2 cartes interactives thématiques autour des sols et des Solutions Fondées sur la Nature.

LIVRABLE

- Observatoire dynamique

TEMPS CONSACRÉ : 67 JOURS

OBSERVATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES VULNÉRABILITÉS

A l'échelle du périmètre de l'Agence, l'Observatoire de l'Environnement et des vulnérabilités a pour objectif d'alimenter les états initiaux de l'environnement des documents de planification tels que les Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT), les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) (...) et donc de contribuer à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation de ces documents.

De plus, cet Observatoire se veut également être un outil d'aide à la décision pour les acteurs du territoire en :

- Éclairant sur les transitions environnementales en cours ou à anticiper, et en proposant des actions collectives à mettre en place, au travers des publications.
- Proposant des indicateurs environnementaux pour établir un portail environnemental du territoire, au travers des analyses, des graphiques et des cartographies.

Pour commencer, vous pouvez choisir d'explorer l'une de nos thématiques :

- AIR CLIMAT ENERGIE
- OCCUPATION DU SOL ET VULNERABILITES
- RISQUES ET NUISANCES
- RESSOURCES ET USAGES
- PUBLICATIONS
- REFÉRENCES INSPIRANTES



FLASHER LE QR CODE POUR VOIR
L'OBSERVATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT

Observatoire de l'habitat

Suivi / participation / évaluation - PLH (CC7V/TERNOIS COM/CABBALR/CALL)

OBJECTIF

Produire de l'information, de la connaissance et de la donnée sur les questions relatives à l'habitat sur le territoire de l'Agence, à destination des collectivités territoriales, des partenaires de l'Agence et des acteurs du territoire.

L'objectif de cet observatoire est de pouvoir suivre annuellement les dynamiques territoriales en matière d'habitat et d'en analyser les grandes tendances.

BILAN

- Actualisation de l'outil interactif de datavisualisation pour les données habitat à l'échelle de l'agence.
- Amélioration des indicateurs de suivi pour répondre au mieux aux besoins des partenaires.
- L'Agence a participé à des réunions de mise en place de celui-ci avec la CABBALR, la CC Ternois Com et la CC de 7 Vallées.
- Elaboration d'indicateurs spécifiques à la CABBALR pour le suivi de leur PLUIH et des dynamiques de construction.

LIVRABLES

- Un outil numérique de datavisualisation en accès libre aux partenaires des EPCI (sous géobusiness)
- Réactualisation des dynamiques immobilières et foncières à l'échelle du territoire de l'Agence (parution en 2026)

TEMPS CONSACRÉ : 60 JOURS

Portail de l'observatoire de l'habitat

Habitat - Dynamiques démographiques et profil de la population et des ménages

Habitat - Caractéristiques du parc du logement

Habitat - Offres et demandes dans le parc locatif

Habitat - L'offre nouvelle

Habitat - Marchés immobiliers et fonciers

Observatoire des fonciers économiques (CABBALR/CALL)

OBJECTIF

A l'origine de la démarche en 2018, l'Etat souhaitait engager une réflexion globale autour de la maîtrise de la consommation foncière à vocation économique et des nouveaux modèles économiques à l'échelle de l'ex Pôle Métropolitain de l'Artois (PMA). Un groupe de travail ad hoc était ainsi constitué associant la DDTM 62, les EPCI (CALL - CAHC - CABBALR), l'Agence d'Urbanisme de L'Artois, le Département du Pas-de-Calais, l'EPF et la Chambre d'Agriculture des Hauts-de-France.

L'Agence a piloté la construction d'un observatoire numérique du foncier économique qu'elle porte aujourd'hui pour le compte de la CABBALR. Mis à jour dès qu'une cession de terrain a lieu, cet outil numérique partagé permet de suivre quotidiennement la disponibilité foncière dans les 42 ZAE de l'agglomération. Sur la base de cette connaissance fine de l'occupation foncière des ZAE communautaires, un travail d'identification du potentiel de densification de ces zones a été engagé en 2025 pour alimenter les travaux du PLUIH en cours d'élaboration. Ces conclusions seront disponibles au cours du 1^{er} semestre 2026.

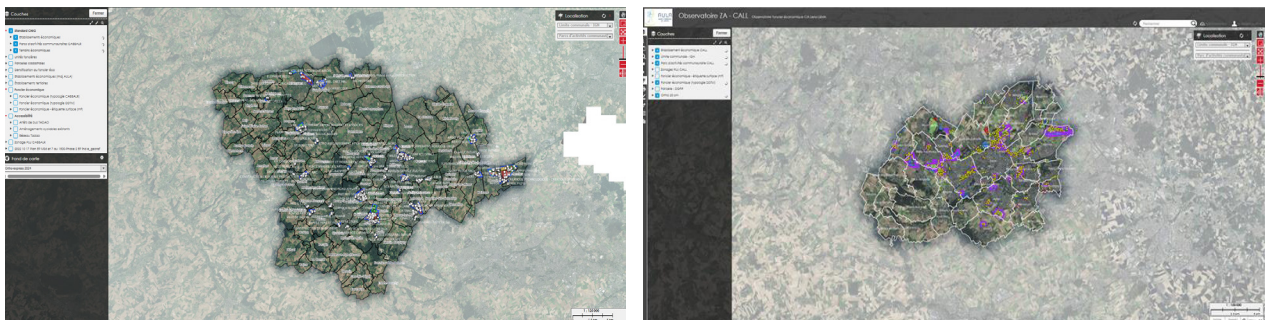
BILAN

- Mise à disposition de la CABBALR d'un outil numérique partagé de suivi et de qualification des 42 ZAE actualisé au jour le jour.
- Améliorations techniques régulières de l'outil sur demande du service économique de la CABBALR.
- Support d'une démarche d'identification des potentiels de densification des ZAE de la CABBALR.

LIVRABLE

- Un outil numérique actualisé de la disponibilité foncière dans les ZAE de la CABBALR avec dataviz donnant certaines informations (surface et nombre de sites en activité, présence de friches, réserves foncières aménagées et non aménagées, etc.)

TEMPS CONSACRÉ : 35 JOURS



Observatoire des friches

OBJECTIF

A la demande de l'Etat, l'Agence a mené, en 2024/2025, un travail de repérage et de qualification des friches sur son territoire d'intervention s'inscrivant dans les réflexions d'aménagement et de sobriété foncière portées par la loi Climat & Résilience et la trajectoire du ZAN. Cette démarche a pour objectif d'accélérer les réflexions autour de la valorisation des friches afin de réintégrer ces espaces dans des processus d'aménagement et de développement initiés par les collectivités territoriales (EPCI et communes).

Outre le recensement des friches et leur qualification, l'Agence a construit un outil de mesure du degré de mutabilité de ces espaces et d'identification de leur(s) grande(s) vocation(s) potentielle(s). Cet outil s'est inspiré du travail réalisé par les DDT des Ardennes et de Haute-Marne, et a fait l'objet d'une adaptation au territoire d'intervention de l'Agence.

En 2025, l'ensemble des friches a été recensé et le travail de consolidation de la base de données engagé avec les services des EPCI. Celui-ci consiste à toiler la base en fonction de la connaissance dont disposent les EPCI sur de potentiels projets de valorisation existants sur certains sites, préalablement à l'inscription des friches orphelines de tout projet dans les politiques portées par les agglomérations et les communes.

BILAN

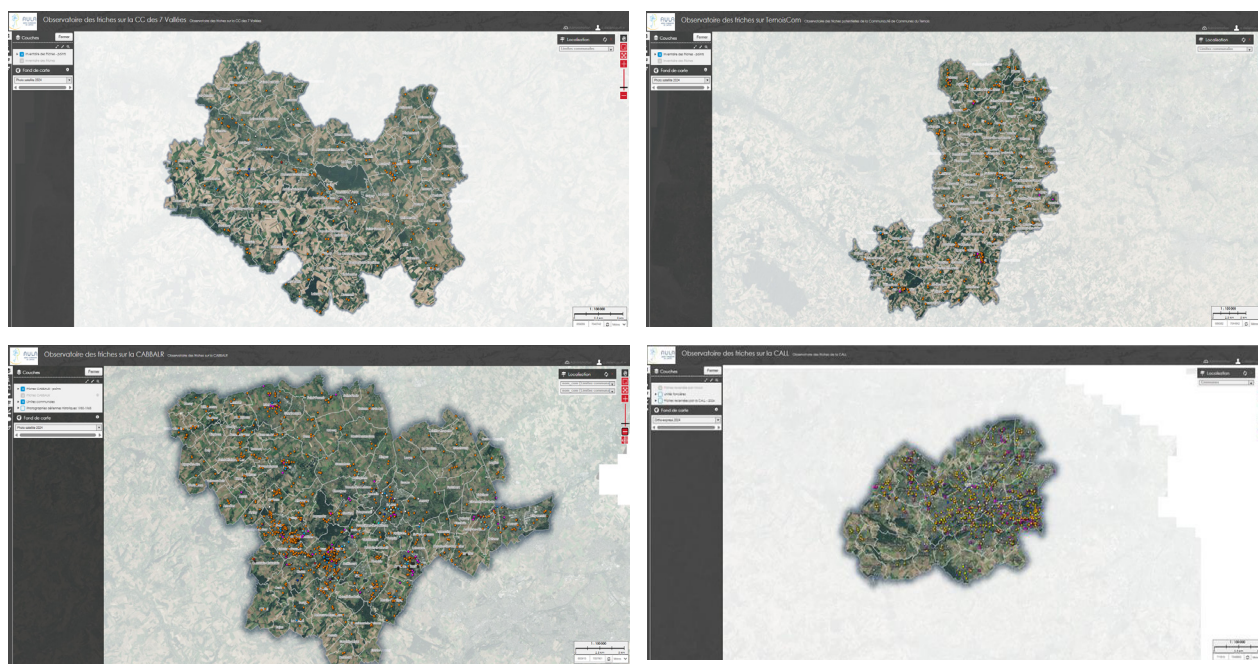
En 2025, l'Agence a finalisé :

- Le recensement de l'intégralité des friches présentes sur son territoire d'intervention ;
- La caractérisation de chaque site identifié sur la base d'une fiche élaborée en interne ;
- L'évaluation du potentiel de reconquête de chaque friche (mesure du degré de mutabilité & grandes vocations potentielles).

LIVRABLES

- Recensement et mise à disposition des EPCI d'une base de données des friches existantes sur les territoires et ayant fait l'objet d'une vérification de terrain et d'une caractérisation
- Analyse de chaque friche par l'outil de mesure du degré de mutabilité et d'identification des grandes vocations potentielles
- Mise à disposition d'un outil de datavisualisation (sous format Lizmap)

TEMPS CONSACRÉ : 333 JOURS



Observatoire du commerce

Suivi des Programmes Action Cœur de Ville, PVD etc. (CABBALR)

OBJECTIF

Collecter, traiter et donner à voir les données commerce à l'échelle du territoire de l'agence pour éclairer les politiques publiques de nos partenaires (aide à la décision pour la planification territoriale, les démarches de type ACV, PVD, centres-villes/centres-bourgs, villages d'avenir...).

Donner une visibilité aux partenaires sur la situation commerciale de leurs territoires respectifs et sur les dynamiques qu'ils subissent par le biais d'une proposition d'analyse diffusée largement.

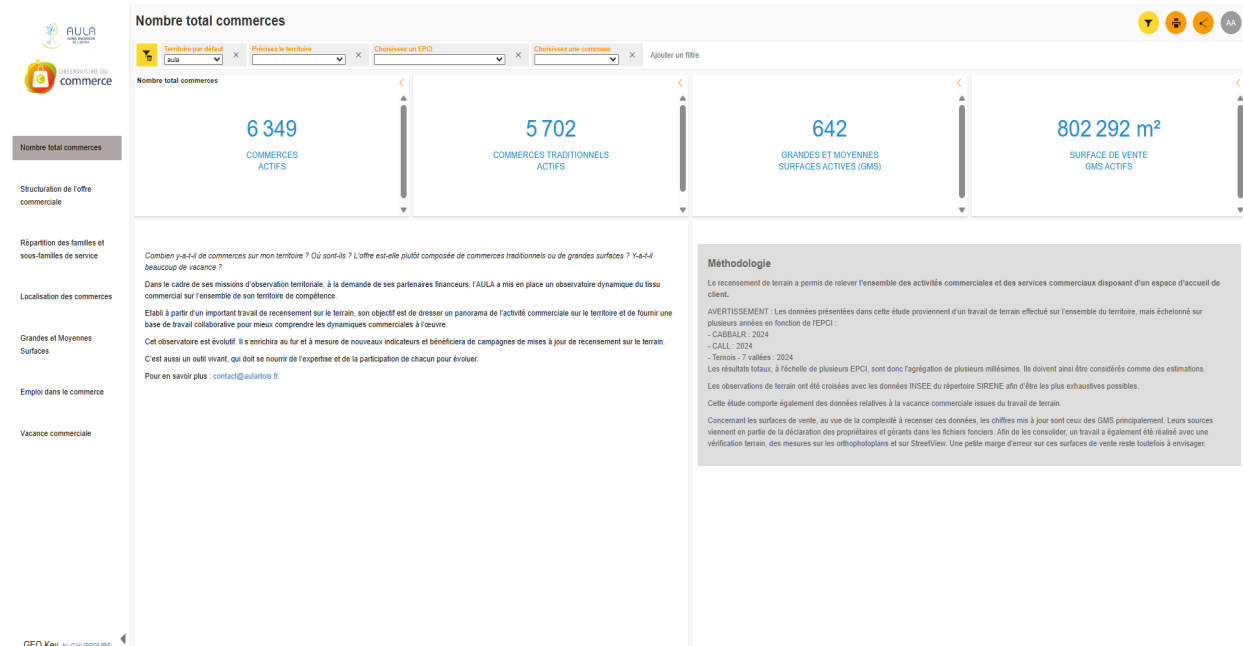
BILAN

Actualisation de l'offre commerciale par une vérification terrain croisée avec divers fichiers sur les communes (des territoires de la CABBALR, et des Communautés de Communes des 7 Vallées et de Ternois Com) qui sont concernées par des dispositifs d'accompagnement (ACV, PVD, centres-villes/centres-bourgs, villages d'avenir) et la création d'indicateurs de suivi.

LIVRABLE

- Outil interactif numérique

TEMPS CONSACRÉ : 195 JOURS



FLASHER LE QR CODE POUR VOIR
LES PUBLICATIONS
OBSERVATOIRE DU COMMERCE

Observatoire du suivi du PDU (SMT ARTOIS MOBILITES)

OBJECTIF

Répondant aux objectifs fixés du Plan de Déplacements Urbains (PDU), cet observatoire créé conjointement avec Artois Mobilités (AOM) en 2024, a pour but de suivre les différents indicateurs sélectionnés pour illustrer l'évolution de la mobilité à l'échelle du ressort territorial d'Artois Mobilités.

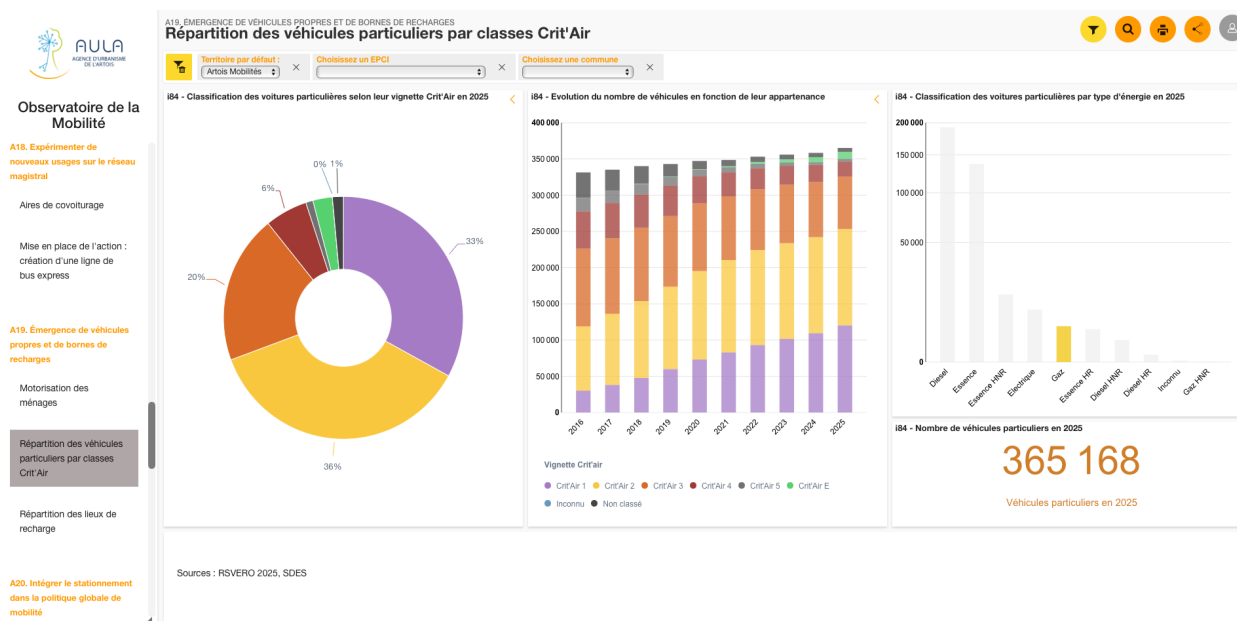
BILAN

Cette année, l'agence a travaillé sur la mise à jour de la base de données créée dès 2023. Cette mise à jour s'est effectuée essentiellement par de la mise en forme et la vérification de données externes accessibles en opendata ou auprès des partenaires et par la création de données issues d'un travail de terrain. L'accent a également été mis sur la consolidation de certaines méthodes de recueil et d'analyse de données afin d'alimenter des études connexes.

LIVRABLE

- Outil de data-visualisation : mise à jour des pages web de l'Observatoire

TEMPS CONSACRÉ : 32 JOURS



FLASHER LE QR CODE POUR VOIR L'OBSERVATOIRE DU SUIVI DU PDU

Observatoire du tourisme (CABBALR/ CC7V)

OBJECTIF

Création d'un observatoire pour les territoires de la CABBALR et de la CC 7 Vallées

Définir les indicateurs de suivi et les supports de communications (livrables numériques et publications)

Recensement et traitement des bases de données

BILAN

Définition de l'outil de visualisation et méthodologie de travail et réunions techniques.

Recensement, collecte, traitement de la données et création de l'outil numérique de visualisation pour la CC 7 Vallées

Recensement des données pour la CABBALR

LIVRABLES

- Indicateurs de suivi
- l'outil numérique de visualisation (CC 7 Vallées)

TEMPS CONSACRÉ : 26 JOURS

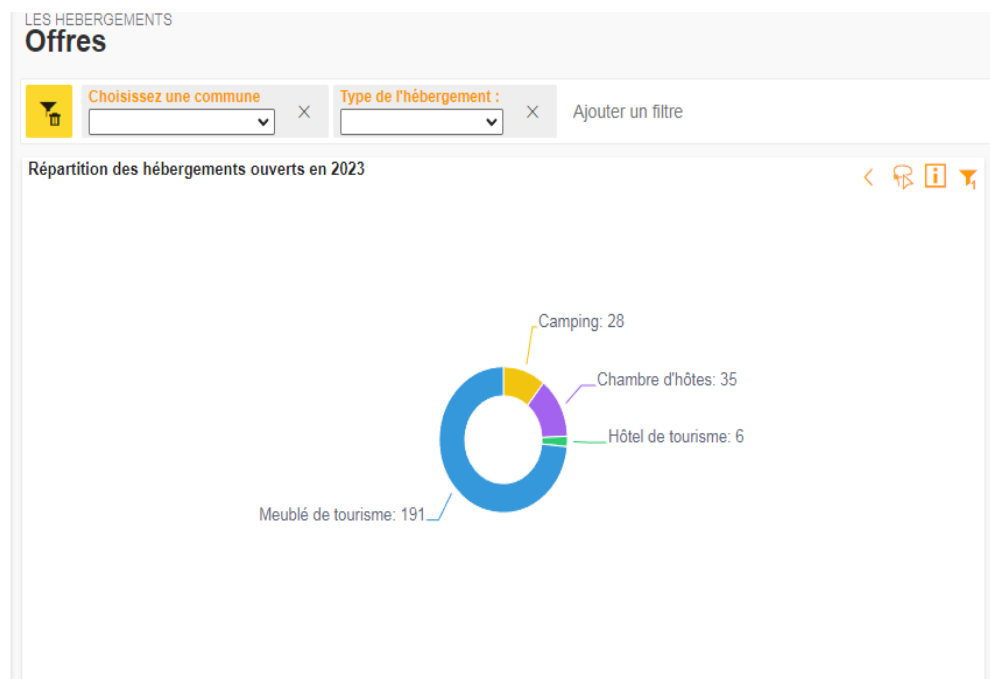


LES HÉBERGEMENTS

Capacité d'accueil

Offres

Localisation



Observatoire politique de la ville (CABBALR/CALL) Suivi / participation / évaluation - Contrat de Ville (CABBALR/CALL)

OBJECTIF

Mettre à disposition des partenaires des données qui informent des évolutions sociodémographiques et mesurent les écarts entre les QPV, les communes et l'EPCI. Des indicateurs pertinents, fins, récents et renouvelables chaque année, qui ont été sélectionnés avec le partenaire, sont suivis dans le temps. Ces indicateurs, classés en différentes thématiques (éducation, habitat, emploi, revenu, démographie, santé), sont mis à jour régulièrement et font l'objet d'analyses

BILAN

Dans le cadre du nouveau Contrat de Ville "Quartier 2030" de la CABBALR, l'Agence et l'agglomération ont défini un certain nombre d'indicateurs qui permettront de suivre à la fois les quartiers prioritaires déterminés par l'Etat et les quartiers de veille, d'intérêt communautaire. La récupération et la mise en forme de ces données sont en cours.

TEMPS CONSACRÉ : 40 JOURS

Indicateur	Source	Population municipale		
		Echelle	RP INSEE	
			QPV	Communes
QPV	Communes		2020	
Centre Ville	Auchel	2 201	10 221	21,5%
Quartier des Cité 5 - Cité de Marles - Cité du Rond-Point	Auchel, Calonne-Ricouart, Marles-les-Mines	2 624	21 256	12,3%
Quartier Rimbart	Auchel, Burbure	1 203	13 033	9,2%
Quartier du Regain	Barlin, Hersin-Coupigny	2 073	13 652	15,2%
Quartier du Mont Liébaut	Béthune	2 870	24 983	11,5%
Quartier 3 îlots	Béthune, Verquin	3 546	28 460	12,5%
Renaissance	Beuvry, Labourse	1 439	12 076	11,9%
Le Centre	Bruay-la-Buissière, Haillicourt	5 809	26 817	21,7%
Terrasses Basly	Bruay-la-Buissière	1 632	21 953	7,4%
Quartier Coteau Du Stade Parc-Cité 34	Bruay-la-Buissière, Divion	1 632	28 910	5,6%
Quartier Des Cités 6 Et 30	Calonne-Ricouart, Divion	1 769	12 468	14,2%
Quartier Provinces-Longues Trinques	Auchel, Cauchy-à-la-Tour	1 102	12 944	8,5%
Quartier Saint-Elie - Fosse 13	Douvrin, Haisnes, Hulluch	1 520	13 529	11,2%
Le Haut d'Houdain	Haillicourt, Houdain	3 054	11 930	25,6%
Terre-Noeve	Noeux-les-Mines	1 612	11 638	13,9%
Ville Centre	Lillers	2 968	9 866	30,1%
Total QPV CABBALR		34 086	146 986	23,2%
CABBALR			276 094	12,3%

Politique locale du Commerce (CABBALR)

OBJECTIF

Suivre les actions par le biais notamment des indicateurs sur la mise en œuvre de la Politique Locale du Commerce

BILAN

Définition d'indicateurs complémentaires pour les démarches ACV/PVD.

Récotte de la donnée complémentaire et actualisation sur les communes ciblées par des programmes de Politique Locale du Commerce.

LIVRABLES

- Mise à jour des indicateurs et analyse des dynamiques commerciales
- Actualisation de l'observatoire dynamique
- Publication sur l'évolution des dynamiques commerciales sur la CABBALR

TEMPS CONSACRÉ : 68 JOURS



FLASHER LE QR CODE
POUR VOIR LES PUBLICATIONS

Projet Alimentaire Territorial (CABBALR)

OBJECTIF

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) a permis de structurer la politique agricole et alimentaire du territoire de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane (CABBALR) pour la période 2019-2025. Son objectif était de mettre en place un projet visant à offrir aux habitants une alimentation saine, de qualité et respectueuse de l'environnement.

BILAN

Aujourd'hui, en 2025, alors que le PAT arrive à son terme, la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane a demandé à l'Agence de réaliser une évaluation semi-rédigée « à mi-parcours » couvrant les années 2021 à 2024. Cette démarche avait pour objectif de préparer la réécriture du PAT prévue pour 2026.

Pour ce faire, le recueil de données a été poursuivi à la fin de l'année 2024 et au début de l'année 2025. Il a été partiellement réalisé par l'EPCI auprès des différents partenaires, en s'appuyant sur le schéma précédemment élaboré par l'Agence (tableaux et fiches indicateurs), qui avait en charge cette mission les années précédentes, afin de permettre une analyse précise de l'avancement des actions prévues.

Cette évaluation, transmise à la CABBALR au format PowerPoint, a également servi de support pour préparer le Comité Local de l'Alimentation (CLA), qui s'est tenu en mai 2025.

TEMPS CONSACRÉ : 7 JOURS



Atlas des ZAE (CABBALR/CALL)

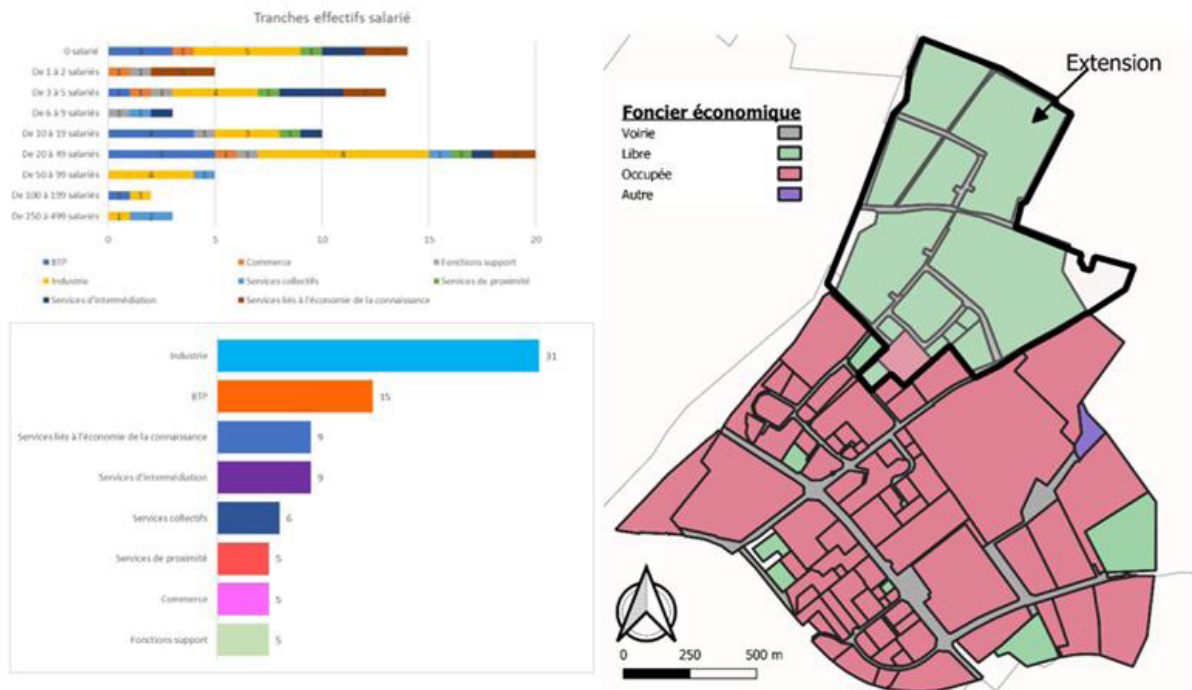
OBJECTIF

Dans le cadre du ZAN et de l'appui au développement économique des agglomérations, l'agence a été missionnée pour dresser un état des lieux et analyser l'évolution des sites économiques des EPCI. L'objectif est de rendre compte de la situation des sites (entreprises, effectifs salariés, etc.), de l'état du foncier (taux d'occupation, artificialisation, disponibilité...), ainsi que des aménagements proposés, tant pour le bon développement des entreprises que pour le bien-être de leurs salariés.

BILAN

En 2025, une liste d'indicateurs a été élaborée pour chacune des thématiques abordées, accompagnée d'un travail d'analyse de l'occupation du foncier. Ces réflexions se sont pour l'instant concentrées sur une ZAE « test ».

TEMPS CONSACRÉ : 26 JOURS



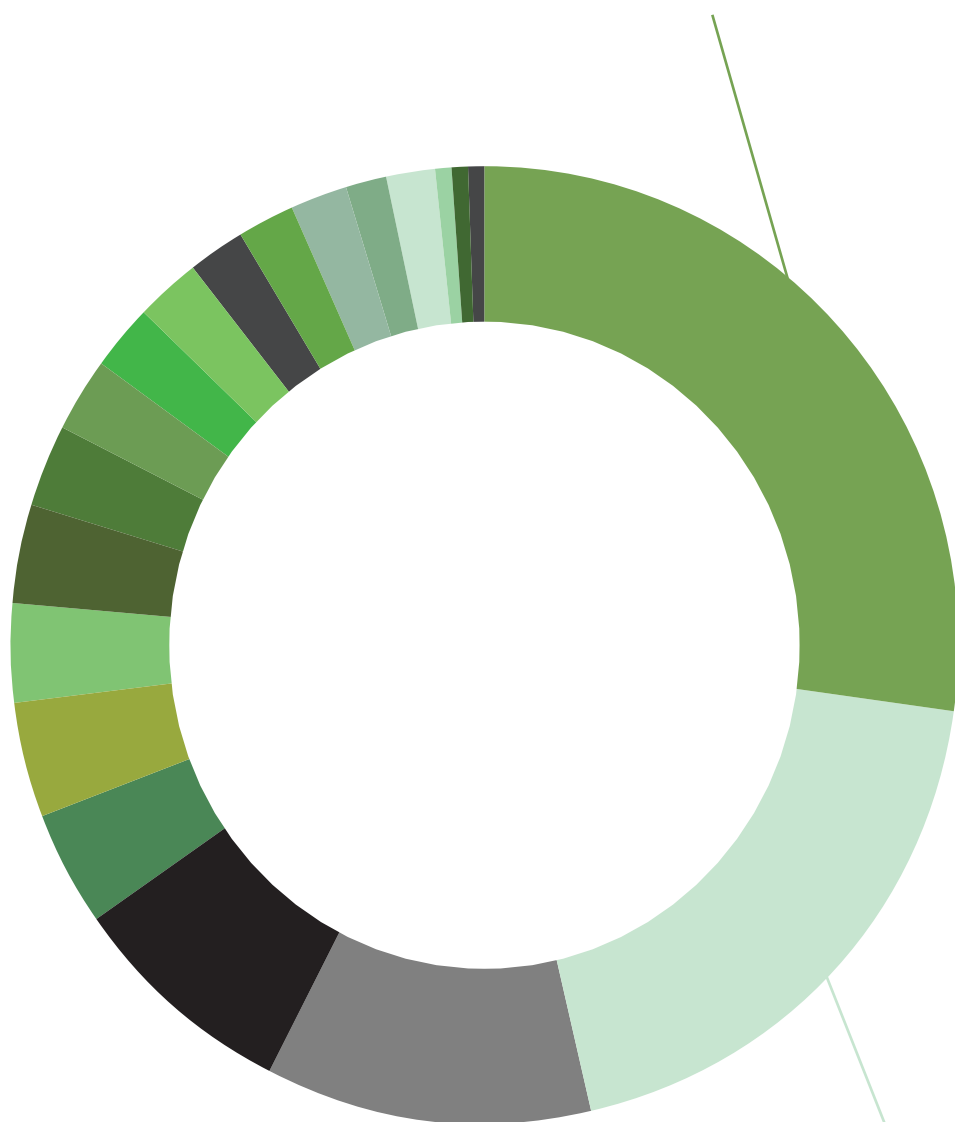
05

AXE 1

Connaissance Territoriale et DATA

- Atlas des ZAE (CABBALR/CALL)
- Projet Alimentaire Territorial (CABBALR)
- Politique locale du Commerce (CABBALR)
- Observatoire politique de la ville (CABBALR/CALL)
Suivi / participation / évaluation - Contrat de Ville (CABBALR/CALL)
- Observatoire du tourisme (CABBALR/CC7V)
- Observatoire du suivi du PDU (SMT ARTOIS MOBILITES)
- Observatoire du commerce (périmètre AULA)
Suivi des Programmes Action Cœur de Ville, PVD etc. (CABBALR)
- Observatoire des transitions territoriales
- Observatoire des friches
- Observatoire des fonciers économiques (CABBALR/CALL)
- Observatoire de l'habitat
Suivi / participation / évaluation - PLH (CC7V/CABBALR/CALL)
- Observatoire de l'environnement
- Observatoire de l'énergie (PMA)
- Observatoire de la santé
- Observatoire agricole
- Evaluation du Projet de Territoire (CABBALR)
Approche spécifique Territoire de la 1/2 heure - Projet de Territoire (CABBALR)
- Evaluation du NPNRU (CABBALR/CALL)
- Déclinaison / exploitation territoriale - observatoire emploi & entrepreneuriat (CABBALR)
Observatoire de l'entrepreneuriat & de l'emploi
Suivi des filières économiques de la CABBALR
- Construction de la Plateforme Numérique Collaborative
- Baromètres économiques et défaillances des entreprises

Construction de la Plateforme Numérique Collaborative



Observatoire des friches

AXE 2

La prospective, au service des stratégies



TITRES DES ACTIONS AXE 2 :

- URBA 8 : Coordination et mutualisation avec les autres partenaires territoriaux + Conseil Départemental (appui technique à l'ingénierie 62) + FNAU (participation aux travaux FNAU) + Région (participation à la déclinaison du SRADDET, etc.)
- Démarche exploratoire sur la qualification et la santé des sols
- Développer les approches et référentiels des SAFN
- Enquête sur le ressenti de surchauffe urbaine dans les espaces publics + Le confort thermique et la résilience du territoire face à la surchauffe urbaine
- Finalisation de la démarche du donut
- Finalisation des toiles économique, de l'eau industrielle et de l'énergie - Développement d'une démo d'écosystèmes Toiles eau / énergie / économique
- Poursuite de la démarche exploratoire d'élaboration d'une matrice des risques territoriauxCo-organisation du colloque «Quelles solutions pour vivre et aménager nos communes à 50 degrés ?»
- avec la CABBALR et le soutien de la fondation Palladio & l'Université de la Ville de demain
- Organisation conférence : Impact de l'IA au sein des collectivitésFinalisation des toiles économique, de l'eau industrielle et de l'énergie
- Développement d'une démo d'écosystèmes Toiles eau / énergie / économiqueFinalisation de la démarche du donutEnquête sur le ressenti de surchauffe urbaine dans les espaces publics
- Le confort thermique et la résilience du territoire face à la surchauffe urbaine(25)Développer les approches et référentiels des SAFNDémarche exploratoire sur la qualification et la santé des solsURBA 8 : Coordination et mutualisation avec les autres partenaires territoriaux -
- Conseil Départemental : appui technique à l'ingénierie 62 -
- FNAU : participation aux travaux FNAU
- Région : participation à la déclinaison du SRADDET, etc. + Organisation conférence : Impact de l'IA au sein des collectivités
- Poursuite de la démarche exploratoire d'élaboration d'une «matrice des risques territoriaux»
- Publications (Regards d'experts, Zoom, Observatoires...)

URBA 8 : Coordination et mutualisation avec les autres partenaires territoriaux
Conseil Départemental : appui technique à l'ingénierie 62
FNAU : participation aux travaux FNAU
Région : participation à la déclinaison du SRADDET, etc.

OBJECTIF

Poursuivre le développement des partenariats dans le cadre du suivi du Programme Partenarial d'Activités de l'Agence et des démarches initiées par les partenaires (FNAU, Urba 8, Région Hauts-de-France, Conseil Départemental 62, Etat, Universités de l'Artois et de Lille, le CVRH, la conférence des SCOT...).

BILAN

Participations aux travaux du réseau Urba 8 (rencontres régionales à Dunkerque, groupes de travail foncier, communication, données, réunions des Directeurs), aux travaux de la FNAU (rencontres nationales, clubs thématiques, contributions aux travaux collectifs), animations de groupes de travail lors de séminaires et conférences, interventions et partages d'expériences dans le cadre de formations dans les universités et pour divers partenaires (Club PLUI sur le foncier, Comité Local de Cohésion des territoires pour l'ETAT...), DDTM, appuis aux travaux de la Région des Hauts-de-France (ARAA, collège de la prospective, suivi de l'Occ sol 2D, SRADDET, ...).

En 2025, l'Agence a organisé et animé un atelier lors des 46e rencontres de la FNAU. Le thème de cet atelier était "Aquaplaning : retour sur les outils et pratiques des Agences". Cet atelier a permis de présenter la PNC portée par l'Agence (outil duplicable) et d'amorcer la création d'un futur POC de l'eau.

LIVRABLES

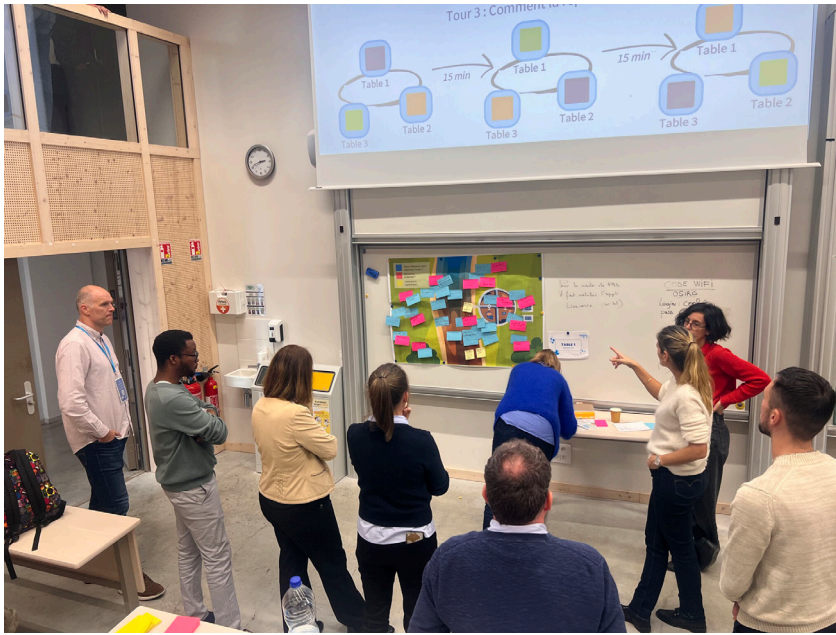
- Animations d'ateliers, groupes de travail, présentations
- Co-rédaction de documents et d'articles
- Interventions dans différents séminaires et conférences

TEMPS CONSACRÉ : 136 JOURS

06

AXE 2

La prospective, au service des stratégies



06

AXE 2

La prospective, au service des stratégies

Démarche exploratoire sur la qualification et la santé des sols

OBJECTIF

La loi Climat et Résilience reconnaît, aux sols, 4 types de fonctions essentielles : une fonction agronomique (production de biomasse), une fonction climatique (réservoir de carbone), une fonction biologique (réservoir de biodiversité, un quart de la biodiversité terrestre y est hébergée) et une fonction hydrique (régulation du cycle de l'eau). La ressource sol est fragile car elle ne se renouvelle que très lentement (considérée comme non renouvelable à l'échelle humaine) et n'est pas illimitée. L'objectif de cette étude est de sensibiliser à la prise en compte des sols dans les projets urbains.

BILAN

En 2025, des fiches référentielles, valorisées dans une carte interactive, ont été créées autour de projets d'aménagement inspirants, illustrant les concepts de renaturation au regard du ZAN (renaturation des sols, compensation écologique, désimperméabilisation, végétalisation, restauration écologique).

LIVRABLES

- Publication "Comprendre les concepts de la renaturation au regard du ZAN",
- Cartographie interactive valorisant les projets d'aménagement inspirants.

TEMPS CONSACRÉ : 17 JOURS

Home icon | **OBSERVATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES VULNÉRABILITÉS** | AULA AGENCE DURABLE DE CARTES

Références inspirantes

Sols et aménagements

Sols et aménagements
Solutions fondées sur la nature

Cette carte interactive a pour objectif de valoriser les projets d'aménagement inspirants illustrant les concepts de renaturation au regard du ZAN (renaturation des sols, compensation écologique, désimperméabilisation, végétalisation, restauration écologique).

Pour en savoir plus : <https://www.aularois.fr/regard-dezorient-comprendre-les-concepts-de-la-renaturation/>

En sélectionnant un projet sur cette carte interactive vous accédez à sa fiche descriptive.

Pour agrandir la fiche descriptive, sélectionnez l'icône suivante :

EarthData | Cartographie | IGN, Earth France | Carto, Bing, Google, OpenStreetMap, Meteosat, UCLouvain | Powered by Earth



FLASHER LE QR CODE POUR VOIR
L'OBSERVATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT

06

AXE 2

La prospective, au service des stratégies

Développer les approches et référentiels des SAFN

OBJECTIF

Les Solutions Fondées sur la Nature, enrichies par la lettre A pour adaptation (SAFN), sont définies comme étant « les actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les défis de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité ». L'objectif de cette étude est de prendre connaissance des SAFN opérationnelles et de leur coût de mise en place, en s'appuyant sur les projets inspirants déjà mis en place sur le territoire.

BILAN

En 2025, des fiches référentielles par "grande" solution fondée sur la nature ont été créées et valorisées dans une carte interactive. Chacune des fiches reprend une présentation de la solution, les bénéfices apportées, les limites de la solution, sa durée, la gestion à penser, les coûts moyens d'aménagement, les financements mobilisables ainsi qu'une photo de l'installation.

LIVRABLE

. Un observatoire dynamique valorisant des SFN sur le territoire enrichis de fiches référentielles reprenant, notamment, les gammes de coûts moyens par aménagement.

TEMPS CONSACRÉ : 22 JOURS



OBSERVATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES VULNÉRABILITÉS



Références inspirantes

Solutions fondées sur la nature

The screenshot shows a web interface for an interactive map. On the left, there is a sidebar with a menu titled "Sols et aménagements" and a sub-menu "Solutions fondées sur la nature". Below the menu, there is a text box explaining the map's purpose: "Cette carte interactive a pour objectif de vous présenter des solutions vertes / solutions fondées sur la nature, leurs bénéfices et les coûts moyens d'aménagement associés." It also provides a URL: "https://www.aularois.fr/solutions-fondees-sur-la-nature/" and instructions on how to use the map. The main area of the interface is a satellite map of a region, with numerous small green markers indicating the locations of various nature-based solutions. The map is titled "Références inspirantes" and "Solutions fondées sur la nature".



FLASHER LE QR CODE POUR VOIR L'OBSERVATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT

Enquête sur le ressenti de surchauffe urbaine dans les espaces publics Le confort thermique et la résilience du territoire face à la surchauffe urbaine

OBJECTIF

La surchauffe du territoire, et non les Ilots de Chaleur Urbains à proprement parler, est un phénomène qui existe sur le territoire et se traduit par une élévation de températures amplifiée au niveau des tissus urbains denses, des zones d'activités, des terrils mais aussi des terres agricoles mises à nue par les récoltes. L'objectif de cette étude a été de localiser les points chauds et froids du territoire. En 2024, les enjeux sanitaires ont été étudiés. En 2025, l'objectif a été de descendre au plus près des habitants, à travers un questionnaire, pour connaître leur confort thermique dans les espaces publics afin d'orienter les politiques de végétalisation (Ilot de Fraicheur) de la ville.

BILAN

Enquête habitants diffusée sous un format de questionnaire numérique du 21 juin au 21 septembre 2025. 168 habitants ont répondu à ce questionnaire et ont permis de valider des postulats théoriques.

LIVRABLES

- Présentation des résultats lors d'un atelier thématique "Ilots de Chaleur" organisé par la CABBALR à Violaines.
- Publication à venir reprenant dans le détail tous les résultats obtenus, leurs analyses et les conclusions que l'on peut en tirer.

TEMPS CONSACRÉ : 34 JOURS

La température est-elle agréable en été dans votre quartier ?

Depuis quelques années, les périodes de canicule sont plus fréquentes et intenses posant la question du confort thermique dans les villes mais aussi dans les campagnes.

Pour aider à orienter les politiques publiques de végétalisation des espaces publics, l'Agence d'Urbanisme de l'Artois réalise une enquête sur le ressenti des températures des habitants en été.

Dans ce cadre, nous vous proposons de répondre à une série de questions à ce sujet. Toutes les données recueillies seront parfaitement anonymes et confidentielles. Ainsi, il ne sera en aucun cas possible de faire le lien entre le contenu de vos réponses et votre personne.

Cette enquête n'entraîne aucun engagement de votre part. Votre participation est volontaire, et vous êtes parfaitement libre de vous retirer à tout moment sans justification.

Enfin, veuillez garder en tête que nous nous intéressons à votre avis et à votre ressenti et qu'il n'y a ni bonne, ni mauvaise réponse. Nous vous demandons simplement la plus grande sincérité possible.

Nous vous remercions pour votre participation et pour l'intérêt que vous porterez à cette enquête. Celle-ci ne prendra pas plus de 5 minutes.

Lorsque vous soumettez ce formulaire, il ne collecte pas automatiquement vos détails, tels que le nom et l'adresse e-mail, sauf si vous le fournissez vous-même.

06

AXE 2

La prospective, au service des stratégies

Finalisation de la démarche du donut

OBJECTIF

Dans un monde en évolution constante et confronté à la limitation des ressources, il est important de concilier les besoins sociétaux avec les limites de la planète. Le modèle du "Donut", créé par l'économiste Kate Raworth, de l'Université d'Oxford, propose une façon simple et visuelle de représenter ces deux champs. Il permet d'observer si les actions menées favorisent le bien-être de tous, tout en respectant l'environnement. En tenant compte de ces orientations, l'Agence a repensé le Donut comme un outil permettant d'évaluer les politiques publiques et d'éclairer la décision publique.

BILAN

Construction d'un outil visuel et concret permettant de suivre les objectifs que s'est fixée une collectivité par le biais d'indicateurs, dans l'optique de mesurer leur évolution mais aussi leur pertinence.

LIVRABLES

- Publication Regard d'expert

TEMPS CONSACRÉ : 104 JOURS

LE 4 PAGES : REGARD D'EXPERT
ENVIRONNEMENT
Décembre 2025



Appropriation de la Théorie du Donut De Kate Raworth

Dans un monde en évolution constante et confronté à la limitation des ressources, il est important de concilier **les besoins sociétaux avec les limites de la planète**. Le modèle du "Donut", créé par l'économiste Kate Raworth, propose une façon simple et visuelle de représenter ces deux champs. Il permet d'observer si les actions menées favorisent le bien-être de tous, tout en respectant l'environnement. Adapté ici de manière illustrative à nos politiques territoriales, cet outil permet d'en suivre les effets de manière systémique, d'identifier ce qui fonctionne ou non, et d'envisager des ajustements pour un développement plus durable et équilibré.

Choix de la méthodologie

Le Donut est un cadre pensé et développé par l'économiste Kate Raworth, il représente un **équilibre entre les besoins sociaux et les limites environnementales**. Il permet d'avoir une représentation simplifiée de documents parfois plus conséquents. **L'anneau intérieur représente le volet social appelé plancher social**, tandis que **l'anneau extérieur représente les limites environnementales appelées plafond environnemental**.

Le Donut permet également de **suivre plusieurs indicateurs en même temps et aussi de prioriser des actions en fonction des potentiels déséquilibres observés**. Ce visuel est accessible et compréhensible par tous, même pour des non-spécialistes. Il favorise ainsi par sa forme de potentielles démarches participatives.

Adaptation de la théorie du Donut : Pour suivre les actions publiques.

Ici, le donut a été repensé comme un outil permettant **d'évaluer les politiques publiques**. Pour cela, l'ensemble des actions publiques et leurs objectifs ont pu être analysés dans le but d'étudier leurs effets de manière globale : sur l'environnement, l'économie et le bien-être des habitants. Cette approche nous permet de suivre les objectifs par le biais d'indicateurs afin de mesurer leur évolution mais aussi leur pertinence dans le but d'éclairer la décision publique.

Le Donut comme support de réflexion

Dans cette publication, nous proposons un **exemple illustratif de Donut territorial** créé pour le suivi de projet de territoire. Celui-ci permet de **montrer comment la théorie peut être traduite** en un outil visuel et concret pour suivre le projet de manière compréhensible, tout en nourrissant les débats et en offrant une vue systémique d'un seul coup d'oeil.



Agence d'Urbanisme de l'Artois - Regard d'Expert : Théorie du Donut : "A quoi sert le Donut ?" - Décembre 2025

/ 1 /



FLASHER LE QR CODE POUR VOIR LA PUBLICATION

Finalisation des toiles économique, de l'eau industrielle et de l'énergie Développement d'une démo d'écosystèmes Toiles eau / énergie / économique

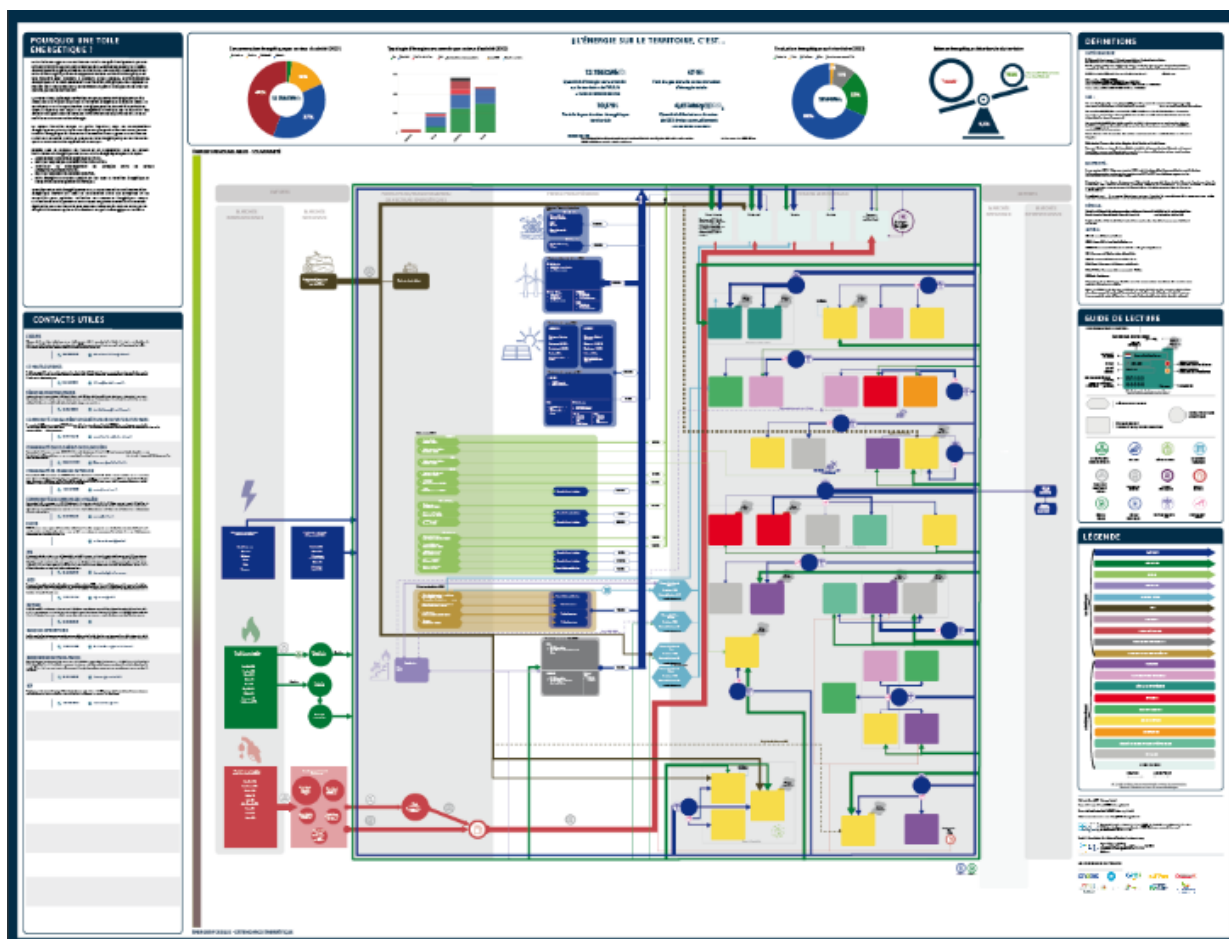
OBJECTIF

Finalisation des 3 toiles construites par l'AULA.

BILAN

Les toiles ont été finalisées et présentées aux services environnement et développement économique des agglomérations afin d'envisager les étapes ultérieures de valorisation de l'outil auprès des acteurs opérationnels du territoire et des chefs d'entreprise industrielles.

TEMPS CONSACRÉ : 223 JOURS



06

AXE 2

La prospective, au service des stratégies

Co-organisation du colloque «Quelles solutions pour vivre et aménager nos communes à 50 degrés ?» avec la CABBALR et le soutien de la fondation Palladio & l'Université de la Ville de demain

OBJECTIF

Face à la recrudescence des aléas climatiques ces dernières années et aux projections de Météo France et du GIEC rappelant l'urgence de se préparer à un futur où des températures supérieures à 50° deviendront possibles, la CABBALR a fait appel à l'Agence d'urbanisme pour co-organiser un colloque consacré à l'impact du réchauffement climatique sur le territoire : "quelles solutions pour vivre et aménager nos communes à 50 degrés ?".

Avec le soutien de la Fondation Palladio et de l'Université de la Ville de Demain, ce colloque poursuivait un double objectif :

- Dresser un état des lieux des vulnérabilités territoriales ;
- Explorer les leviers d'adaptation, qu'ils soient techniques, réglementaires, sociaux ou politiques.

Lors de cet événement, animé par Christophe Rodriguez, Directeur Général Adjoint d'Action for Market Transformation (A4MT), des experts nationaux reconnus dans le domaine sont venus témoigner de leurs expériences et proposer des solutions .

BILAN

Le colloque a rassemblé, le 09 septembre dernier, un public nombreux et intéressé, de plus de 160 personnes venant d'horizons très différents ; élus, représentants de la société civile et citoyens.

Les intervenants ont insisté sur le fait qu'il n'était plus temps de se limiter au constat mais qu'il convenait aujourd'hui d'agir, et que l'adaptation au changement climatique devait être pensée et portée par les élus au plus près des territoires.

Bien plus qu'un simple échange d'experts, cette rencontre a permis de croiser différentes visions pour construire un récit commun et définir des pistes concrètes.

Les Actes du colloque sont en cours de finalisation dans l'optique d'une diffusion au 1er trimestre 2026.



06

AXE 2

La prospective, au service des stratégies

Organisation conférence : Impact de l'IA au sein des collectivités

OBJECTIF

Face aux nouveaux enjeux du numérique, l'agence et la CABBALR ont organisé un séminaire pour explorer les opportunités offertes par l'IA pour transformer et renforcer des politiques locales en réfléchissant collectivement aux possibilités de recours de l'IA dans les collectivités et contribuer à la démarche lancée par les Interconnectés, Interco de France, France Urbaine concernant l'organisation de concertations territoriales IA, et à l'élaboration d'un manifeste national sur l'IA. Ce manifeste a été présenté en mars 2025 au forum des Interconnectés à Rennes.

BILAN

Plus de 120 participants ont travaillé sur une contribution collective concernant les usages de l'IA dans les intercommunalités. Une présentation effectuée par Public IA a posé les 'bases' de l'utilisation de l'IA auprès de collectivités pour les accompagner dans leurs transitions.

Une table ronde d'élus et d'experts ont débattu sur les opportunités de l'IA pour les collectivités, en présentant des exemples concrets d'usages responsables et innovants, qui dépassent l'usage de l'IA générative. Ensuite, des ateliers collaboratifs se sont déroulés sur les thématiques suivantes :

- Les applications locales de l'IA dans les politiques publiques locales (mobilité, gestion des déchets, transition écologique, politique de l'habitat, politique sociale, santé publique et prévention, gestion de l'eau, ...)
- Les impacts de l'IA sur les métiers de la fonction publique territoriale et sur la gestion interne des collectivités (marchés publics, ressources humaines, finances, services juridiques, formations, gestion administrative, ...)
- L'utilisation et la maîtrise des données pour une meilleure connaissance de son territoire et un usage de confiance (gestion de la donnée pour utiliser l'IA, cybersécurité, RGPD, communication avec les citoyens, transparence, éthique ...)

TEMPS CONSACRÉ POUR LES 2 ACTIONS: 65 JOURS



06

AXE 2

La prospective, au service des stratégies

Poursuite de la démarche exploratoire d'élaboration d'une «matrice des risques territoriaux»

OBJECTIF

Les risques, qu'ils soient naturels (inondation, mouvements des sols ...), anthropiques (technologiques, pollution, sonore ...) ou encore sociétaux, sont présents sur le territoire. La particularité des risques naturels est, qu'avec le changement climatique, ils s'amplifient et sont plus récurrents. Sur le territoire, la question des inondations est majeure, en témoigne l'année 2023, avec la succession et l'amplitude des inondations dans le Pas-de-Calais. L'amplification de ces risques soulèvent également des tensions sociétales que les communes doivent apprendre à gérer. Dans ce cadre, l'objectif de cette étude est d'explorer la faisabilité de création d'une matrice des risques sur un territoire expérimental afin de nourrir une culture du risque.

BILAN

En 2025, la méthodologie d'élaboration de la matrice a été affinée avec une échelle d'impact orientée autour des habitations.

LIVRABLE

- Présentation de l'outil lors d'un séminaire Urba 8.

TEMPS CONSACRÉ : 15 JOURS

DÉMARCHE EXPLORATOIRE D'ÉLABORATION D'UNE MATRICE DES RISQUES TERRITORIAUX



OBJECTIFS



Visualiser les risques auxquels les habitants sont exposés dans un outil à destination des élus



Deux matrices pour tester l'appropriation par les élus : risques environnementaux et sociétaux.



Hierarchiser les risques pour établir une priorisation de l'action



Anticiper l'aggravation des risques existants



Nourrir / amorcer la culture du risque sur une commune



Associer à chaque risque identifié des actions préventives et curatives

ELEMENTS A PARTAGER

Outil visuel de hiérarchisation des risques

Outil déclinable à différentes échelles et suivant différents thèmes

Outil interconnecté (Plateforme Numérique Collaborative) et automatisable (Observatoires dynamiques)

RESULTATS ET LIVRABLES

Légende

Modéré ou	critique	très critique
-----------	----------	---------------

Matrice de criticité des risques

Gravité					
Génératrisse	R8	R9	R10	R11	R12
Critique	R13	R14	R15	R16	R17
Majeur	R18	R19	R20	R21	R22
Mineur	R23	R24	R25	R26	R27
	Improbable	Peu probable	Probable	Très probable	R28

Matrice des risques environnementaux

DÉGRADATION DE L'ÉTAT DE SANTÉ DES POPULATIONS
R1 : Exposition de la population à la surchauffe urbaine
R5 : Exposition de la population aux nuisances sonores
R7 : Exposition de la population à la contamination des sols et de l'eau potable
R8 : Exposition de la population à la qualité de l'air

EXISTENCE DU RISQUE INONDATION
R2 : Exposition de la population aux risques d'inondation

PRE-DISPOSITION AUX MOUVEMENTS DE TERRAIN
R3 : Exposition de la population au risque de mouvements des argiles

EXISTENCE DES RISQUES INDUSTRIELS ET MINERS
R4 : Exposition de la population aux risques anthropiques (technologique et minier)

CULTURE DU RISQUE
R6 : Culture du risque inondation / conscience de l'exposition au risque inondation

Légende

Modéré ou	critique	très critique
-----------	----------	---------------

Matrice de criticité des risques

Gravité					
Génératrisse	R1	R2	R3	R4	R5
Critique	R6	R7	R8	R9	R10
Majeur	R11	R12	R13	R14	R15
Mineur	R16	R17	R18	R19	R20
	Improbable	Peu probable	Probable	Très probable	R21









Matrice des risques sociétaux

R1 : Risque d'émeutes
R2 : Inadaptation au vieillissement de la population
R3 : Hausse de la pauvreté
R5 : Difficulté d'accès aux soins
R6 : Sortie précoce du système scolaire
R7 : Difficulté d'accès à la mobilité
R8 : Difficulté d'accès et d'usage du numérique
R9 : Manque de logements décentes et abordables
R11 : Difficulté d'accès à un emploi stable
R12 : Manque d'accès aux équipements culturels et sportifs
R14 : Enracinement d'activités illégales ou criminelles
R17 : Fermeture d'une grande entreprise

06

AXE 2

La prospective, au service des stratégies

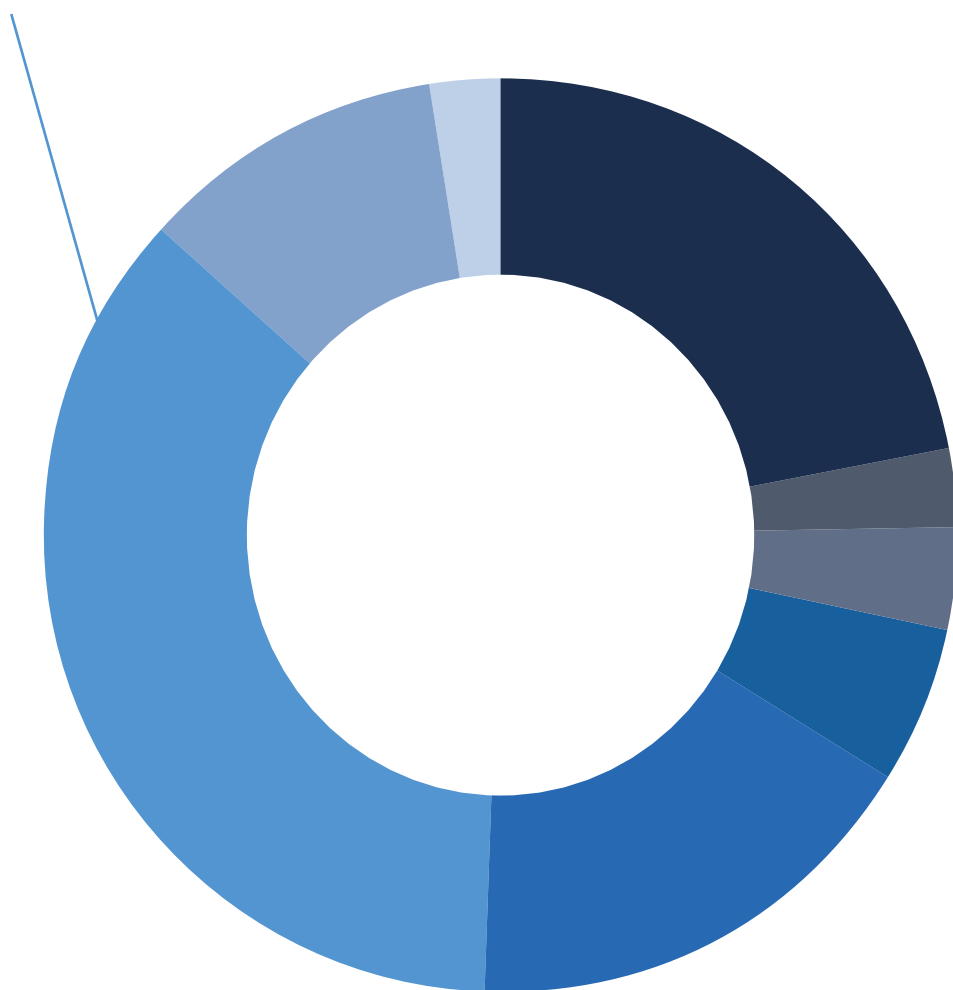
-  Poursuite de la démarche exploratoire d'élaboration d'une matrice des risques territoriaux
-  Co-organisation du colloque «Quelles solutions pour vivre et aménager nos communes à 50 degrés ?» avec la CABBALR et le soutien de la fondation Palladio & l'Université de la Ville de demain
Organisation conférence : Impact de l'IA au sein des collectivités
-  Finalisation des toiles économique de l'eau industrielle et de l'énergie
Développement d'une démo d'écosystèmes Toiles eau / énergie / économique
-  Finalisation de la démarche du donut
-  Enquête sur le ressenti de surchauffe urbaine dans les espaces publics
Le confort thermique et la résilience du territoire face à la surchauffe urbaine
-  Développer les approches et référentiels des SAFN
-  Démarche exploratoire sur la qualification et la santé des sols
-  URBA 8 : Coordination et mutualisation avec les autres partenaires territoriaux -
Conseil Départemental : appui technique à l'ingénierie 62 -
FNAU : participation aux travaux FNAU
Région : participation à la déclinaison du SRADDET, etc.

06

AXE 2

La prospective, au service des stratégies

Finalisation des toiles économique, de l'eau industrielle et de l'énergie
Développement d'une démo d'écosystèmes Toiles eau / énergie / économique



AXE 3

Appui aux transitions territoriales



TITRES DES ACTIONS AXE 3 :

- Analyse des enjeux urbains et d'accessibilité aux gares en lien avec le SERM (Artois Mobilités)
- Contribution à l'animation des séances du Comité Grand Béthune
- Elaboration du diagnostic du Contrat Local de Santé (7 Vallées)
- Elaboration du schéma directeur des gares (CABBALR/CALL)
- Evaluation socio-économique du BHNS (rapport LOTI) Exploitation approfondie des données de l'EMC2
- Participation à la déclinaison du schéma cyclable (CABBALR)
- Participation aux démarches d'élaboration du PLUI-H (Ternois Com) Participation aux démarches d'élaboration du PLUI-H (CABBALR) Poursuite de l'accompagnement à l'élaboration du PLUI-H (CC7V)
- Portage du cadastre solaire (échelle ex PMA)
- Programme Interlud (CABBALR)
- Repérage cartographique et caractéristiques des «sites de décharge» déclarés ou non (CABBALR)
- Suivi / participation / évaluation - PCAET (CABBALR/PETR)
- Suivi et actualisation du schéma cyclable (SMT Artois Mobilités)

Analyse des enjeux urbains et d'accessibilité aux gares en lien avec le SERM

OBJECTIF

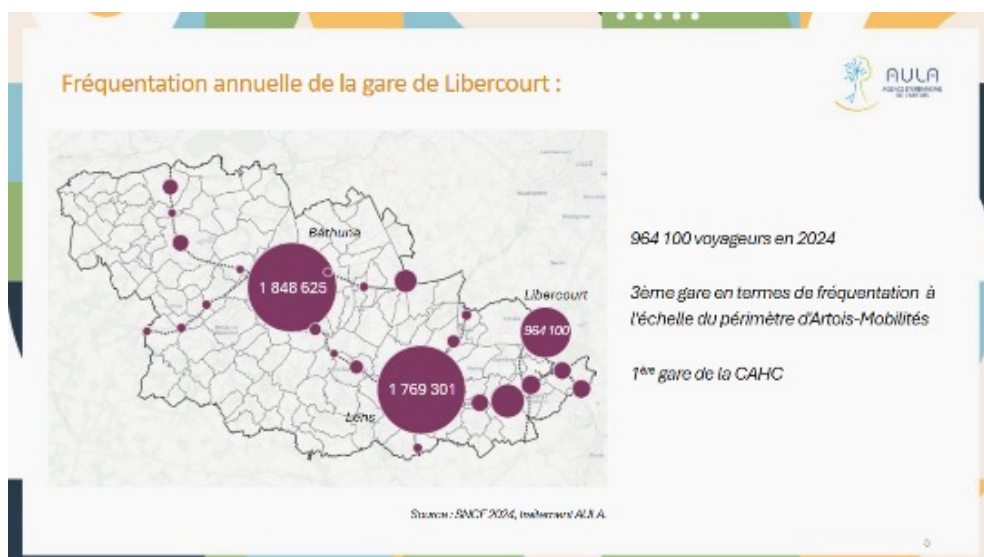
Dans le cadre de la déclinaison du plan d'actions du Plan de Déplacements Urbains (PDU) et dans la perspective du Service Express Régional et Métropolitain (SERM), l'agence a réalisé un porter à connaissance des enjeux d'accessibilité des gares de Dourges et de Libercourt.

Ce travail réalisé pour le compte d'Artois Mobilités alimentera le dialogue entre les territoires et la Société des Grands Projets (SGP) qui pilote les études du SERM.

BILAN ET LIVRABLE

Une première restitution a été réalisée auprès des services d'Artois Mobilités avant un partage élargi

TEMPS CONSACRÉ : 18 JOURS



Contribution à l'animation des séances du Comité Grand Béthune

OBJECTIF

Dans le cadre des séances plénières du comité Grand Béthune, l'agence a été chargée de présenter des éléments relatifs à la thématique abordée, à l'échelle du territoire de la CABBALR, afin de replacer celui-ci dans son contexte et de faciliter la compréhension des enjeux soulevés.

BILAN

Plusieurs vidéos ont été réalisées, abordant différents thèmes tels que l'emploi, l'entrepreneuriat, ou encore les toiles de l'eau industrielle et de l'énergie.

TEMPS CONSACRÉ : 16 JOURS



FLASHER LE QR CODE POUR VOIR
UNE VIDEO COMITÉ GRAND BÉTHUNE

Elaboration du diagnostic du Contrat Local de Santé (7 Vallées)

OBJECTIF

Dans le cadre de l'élaboration de son Contrat Local de Santé (CLS), la Communauté de Communes des 7 Vallées a sollicité l'AULA afin de réaliser un diagnostic territorial en matière de santé. Cette démarche visait à identifier les principales problématiques propres au territoire et à dégager les axes stratégiques du futur CLS.

BILAN

Le diagnostic a été présenté et partagé lors d'un comité de pilotage (COFIL), de la commission santé, ainsi qu'au cours des ateliers dédiés à l'écriture du Contrat Local de Santé.

LIVRABLE

- Diaporama de synthèse et une présentation détaillée des éléments issus du diagnostic territorial.

TEMPS CONSACRÉ : 45 JOURS



Elaboration du schéma directeur des gares (CABBALR / CALL)

OBJECTIF

En 2023, dans le cadre de la déclinaison du projet de territoire de la CABBALR, l'agence d'urbanisme avait engagé la réalisation d'un schéma directeur des gares de l'agglomération ayant pour objectif de hiérarchiser/classifier les gares en fonction de critères simples et de réaliser une fiche de synthèse permettant de visualiser les principaux indicateurs clé disponibles et des propositions de préconisations d'aménagement et de services permettant par la suite d'enclencher une mission spécifique de faisabilité.

Accompagnement de la CALL dans le cadre du passage opérationnel du schéma directeur des gares.

BILAN

Pour la CABBALR, dans la perspective de la déclinaison du SCoT de l'Artois et afin d'alimenter les travaux du futur PLUiH, l'agence d'urbanisme a réalisé un travail d'analyse urbaine sur le quartier de la gare de Béthune visant à dresser un état des lieux des différents projets en cours et à identifier les friches et potentiels associés.

Suite au travail préparatoire effectué l'an passé et en prévision du projet « SERM », l'Agence a réalisé et présenté un diagnostic des enjeux liés aux gares présentes sur le territoire de la CALL.

LIVRABLES

- Une fiche par gare
- Supports de présentation aux services de la CALL
- Outil de cartographie en ligne

TEMPS CONSACRÉ : 125 JOURS



FLASHER LE QR CODE POUR VOIR LES PUBLICATIONS

Evaluation socio-économique du BHNS (rapport LOTI) Exploitation approfondie des données de l'EMC2

OBJECTIF

Depuis 1982 et la Loi d'Orientation des Transports Intérieurs (LOTI), les « grands projets » d'infrastructure de transport reposant pour tout ou partie sur un financement public sont soumis à l'obligation de produire une évaluation socio-économique. A ce titre les lignes Bulle mises en œuvre par Artois Mobilités sont concernées par l'obligation d'évaluation qui prend la forme d'un rapport appelé bilan LOTI.

BILAN

En 2025, l'agence a participé à la réalisation du bilan LOTI qui vise notamment à évaluer les impacts de la mise en œuvre des lignes Bulle par rapport à un scénario de référence sans projet. L'agence s'est notamment mobilisée sur l'analyse des données de mobilité, l'estimation des émissions de gaz à effets de serre et polluants atmosphériques, l'analyse des retombées sociales, économiques, l'impact en termes d'accidentologie, les modifications de l'espace public etc...

Répondant aux objectifs fixés par la DUP, cette évaluation a été effectuée en plusieurs volets par :

- 1) Un historique de ce projet évoluant au fur et à mesure des années ; mise en service des lignes en avril 2019 et une gratuité complète pour les citoyens dès janvier 2026.
- 2) Une analyse comparative (via des cartographies, archives et illustrations notamment) des effets engendrés plus localement.
- 3) Une synthèse avec un calcul des coûts et gains du projet, dans un sens plus large.

Cette évaluation a tenu compte de la particularité du territoire d'Artois Mobilités (passé minier, des centres urbains multipolaires et une culture à l'usage de l'automobile plutôt prépondérante...).

De plus, en 2025, la priorité a été donnée au traitement des données afin d'alimenter le bilan LOTI associé aux lignes Bulles et à une première maquette d'application pour intégrer les données dans le cadre de l'observatoire du PDU.

LIVRABLES

- Rapport du Bilan LOTI
- Participation à des réunions techniques.

TEMPS CONSACRÉ : 178 JOURS



Le tableau ci-après rappelle les objectifs affichés dans les dossiers de déclaration d'utilité publique. Pour chacun d'eux, il est précisé en quoi le projet a permis de les atteindre et à quel degré.

Tableau de suivi des objectifs du projet inscrits aux dossiers de déclaration d'utilité publique (DUP)

Objectifs	Éléments de réponse	Pagination	Évaluation
Mieux répondre aux besoins de déplacements en adaptant au mieux l'offre de transport à l'évolution de la mobilité et ainsi créer une dynamique pour l'ensemble du réseau Tadao	Le projet BHNS a été conçu pour s'adapter à la multipolarité du territoire et aux besoins de mobilité des habitants, notamment en renforçant l'offre de transport dans les zones urbaines et périurbaines. La fréquentation du réseau Tadao a connu une forte progression depuis la mise en service du BHNS en 2019, passant de 10 millions de validations sur l'ensemble des lignes régulières en 2017 à plus de 12 millions en 2024. À l'échelle du ressort territorial, le volume de déplacements réalisés en voiture en tant que conducteur a baissé de 10% entre 2005-2006 et 2022 alors que l'usage des transports collectifs routiers a progressé de 16% sur la même période. La croissance de l'usage des transports collectifs routiers au niveau des corridors des lignes BHNS a été multiplié par 2,5 pour les Bulles Impaires et par 3 pour les Bulles 2 et 6. Le projet a permis de proposer une alternative à l'automobile, en desservant des quartiers prioritaires dont la part des ménages non motorisés en situation de précarité, peut atteindre 35 %.	PARTIE 1 Pages 13 à 14 PARTIE 4 Pages 102 à 103 PARTIE 5 Page 113 PARTIE 5 Pages 117 à 118 PARTIE 7 Pages 196 à 201	Atteint
Irriguer les centralités des trois agglomérations afin d'améliorer leur accessibilité en transports en commun, de mieux les connecter aux pôles d'échanges et offrir à leurs habitants une offre de transport en commun à haut niveau de service.	Les lignes de BHNS relient les centralités des agglomérations (Géhuine, Brissy, Lens, Liévin, Hérian, Carvin) avec des communes plus périphériques comme Harnes (Bulle 5), Auchel (Bulle 6) et Douvres (Bulle 7). Les lignes Bulles desservent aussi des équipements (hôpitaux, universités, centres commerciaux).	PARTIE 1 Pages 41 à 46 PARTIE 5 Pages 141 à 147	Atteint
Avoir des amplitudes horaires et des fréquences de passage accrues	Les lignes BHNS disposent d'une amplitude horaire étendue le matin et le soir ainsi que de fréquences accrues par rapport au réseau classique : toutes les 10 à 12 minutes sur les Bulles 1 à 3 et toutes les 20 à 30 minutes sur les autres.	PARTIE 3 Pages 75 à 77	Atteint

Participation à la déclinaison du schéma cyclable (CABBALR)

OBJECTIF

La CABBALR est engagée dans le cadre d'un schéma directeur des aménagements cyclables. En 2025, les études se poursuivent dans le cadre de « comité d'itinéraires » visant à décliner de manière opérationnelle les itinéraires issus des ateliers de concertation de 2024.

Ces aménagements contribueront à mailler davantage le territoire permettant progressivement de sécuriser les déplacements avec comme objectif de faire évoluer la part modale du vélo.

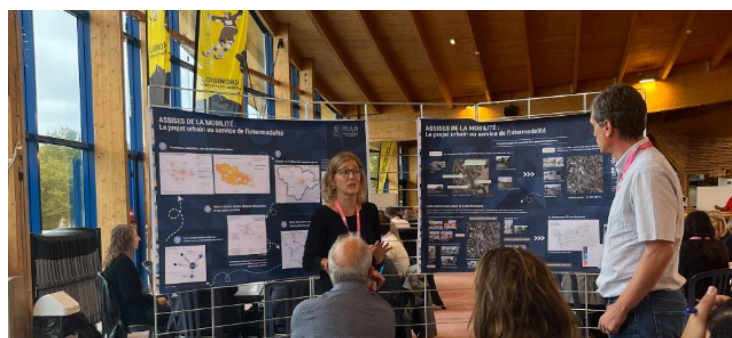
BILAN

En tant que partenaire technique, l'agence a participé à 5 « comités d'itinéraires ». De plus, elle a été associée à l'organisation de plusieurs événements autour du vélo organisés par l'agglomération (fête du vélo le 29 juin 2025, Assises de la Mobilité le 18 septembre 2025). Lors des Assises de la Mobilité, l'Agence a notamment coanimé un atelier.

Parallèlement, plusieurs événements annuels ont eu lieu autour du vélo, où l'Agence a participé aux réunions :

- 1) La fête du vélo qui s'est déroulée le 29 Juin 2025.
- 2) Les Assises de la Mobilité, le 18 Septembre 2025.

TEMPS CONSACRÉ : 20 JOURS



Participation aux démarches d'élaboration du PLUI-HM (Ternois Com) et des PLUI-H (CABBALR/ CC7V)

OBJECTIF

Accompagnement à l'élaboration des documents d'urbanisme locaux notamment les PLUI-H de la CABBALR, de la CC 7 Vallées, et du PLUIHM du Ternois

BILAN

Accompagnement méthodologique tout au long du processus d'élaboration du document et aux réunions de concertation, notamment par la co-animation des ateliers de concertation organisés par la CC Ternois com'.

Articulation avec les autres politiques publiques, notamment les SCoT et SRADDET.

LIVRABLES

- Notes techniques
- Fournitures de données
- Présentations et co-animation d'ateliers

TEMPS CONSACRÉ : 20 JOURS



07

AXE 3

Appui aux transitions territoriales

Portage du cadastre solaire (échelle ex PMA)

OBJECTIF

Reprise du cadastre solaire à la suite de la dissolution du PMA afin de conserver l'outil en place.

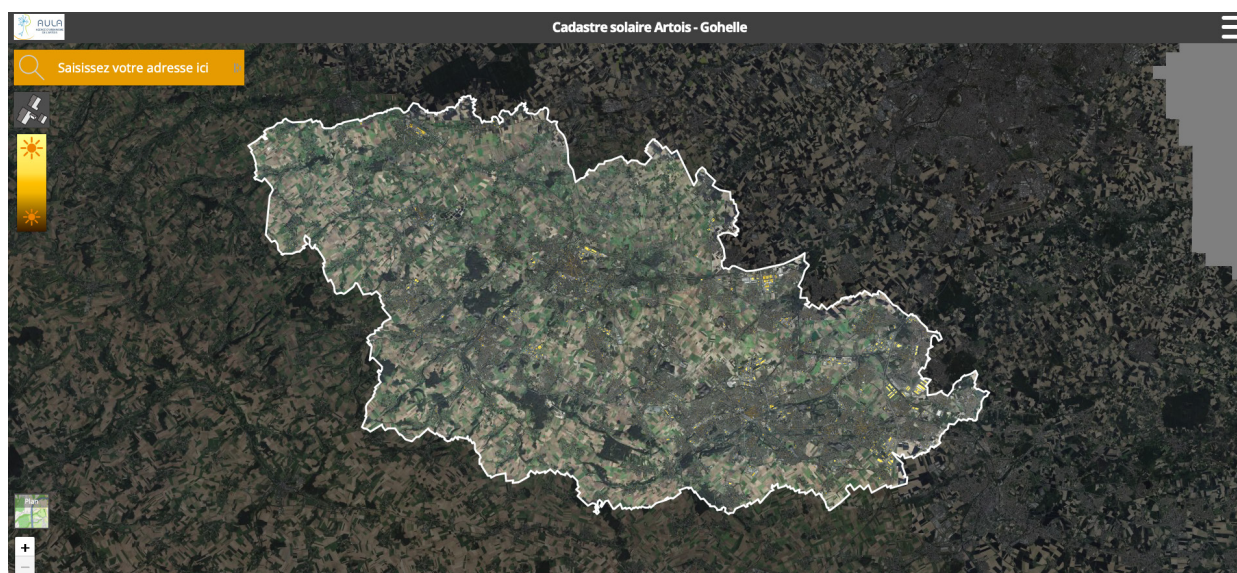
BILAN

Le cadastre solaire du PMA a été repris par l'AULA le 31 mars 2025 et est devenu le cadastre solaire Artois-Gohelle. L'interface publique et l'interface "métier" sont toujours disponibles via les anciennes procédures de connexion, à savoir :

- Pour l'interface publique, accessible à tous, en cliquant sur le lien suivant : <https://aula.cadastre-solaire.fr/> ;
- Pour l'interface "métier", en se connectant via les codes transmis au service environnement des agglomérations à : <https://priv-pma.cadastre-solaire.fr/>.

Les statistiques pour l'interface publique sont de 1 133 clics sur la CABBALR et 227 clics pour la CALL.

TEMPS CONSACRÉ : 4 JOURS



FLASHER LE QR CODE POUR VOIR
LE CADASTRE SOLAIRE

Programme Interlud (CABBALR)

OBJECTIF

Cette année, dans le cadre d'Interlud+, la CABBALR s'est engagée à réunir les différents acteurs (économiques, collectivités et communes) afin de signer une charte définissant les principales actions à mener en termes de logistique urbaine durable sur le territoire.

BILAN

En 2025, l'Agence a accompagné l'agglomération en participant aux ateliers de concertation avec les acteurs économiques tout en émettant des avis et compléments sur les éléments présentés par le bureau d'études.

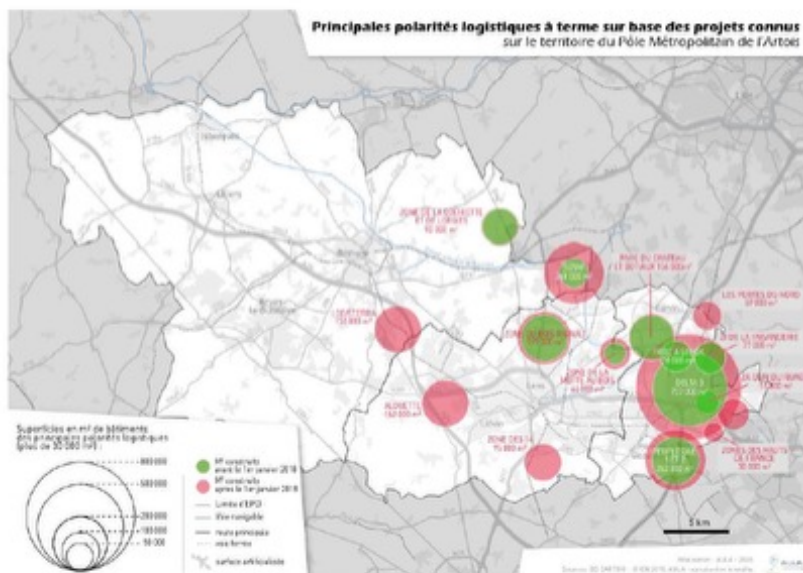
LIVRABLES

- Participation aux réunions de suivi de la démarche
- Avis sur les actions sélectionnées.

TEMPS CONSACRÉ : 8 JOURS

Etude d'élaboration d'une charte de logistique urbaine durable

Polarités logistiques sur le territoire du Pôle Métropolitain de l'Artois (4p AULA, sept 2020)



RÉPARTITION DE L'OFFRE IMMOBILIÈRE COMMERCIALE EN BÂTIMENTS LOGISTIQUES DANS LES HAUTS DE FRANCE



RÉPARTITION DE L'OFFRE COMMERCIALE PAR EPCI À L'ÉCHELLE DU PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ARTOIS



Repérage cartographique et caractéristiques des «sites de décharge» déclarés ou non (CABBALR)

OBJECTIF

Réaliser une analyse croisée afin d'identifier et de qualifier les sites ayant potentiellement pu par le passé faire l'objet d'enfouissement de matières.

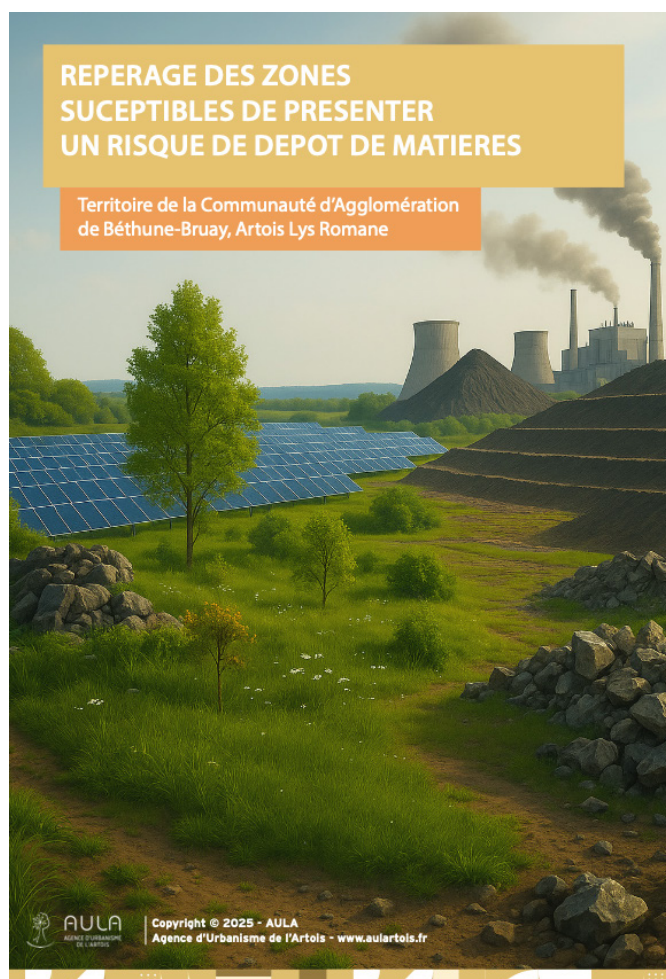
BILAN

Cette approche hypothético-déductive a permis d'identifier sur le territoire de la CABBALR 35 sites à enjeux regroupés en 3 grandes catégories :

- Les anciennes carrières ;
- Les sites industriels dont le cas particulier des sites miniers ;
- Les anciennes décharges et décharges sauvages.

Loin de se limiter à l'inventaire des problèmes, le travail réalisé invite à structurer une vision stratégique de gestion de ces espaces hérités, afin de bâtir un territoire plus sûr, plus vert et plus résilient.

TEMPS CONSACRÉ : 36 JOURS



FLASHER LE QR CODE POUR VOIR
LA PUBLICATION

Suivi / participation / évaluation - PCAET (CABBALR/PETR)

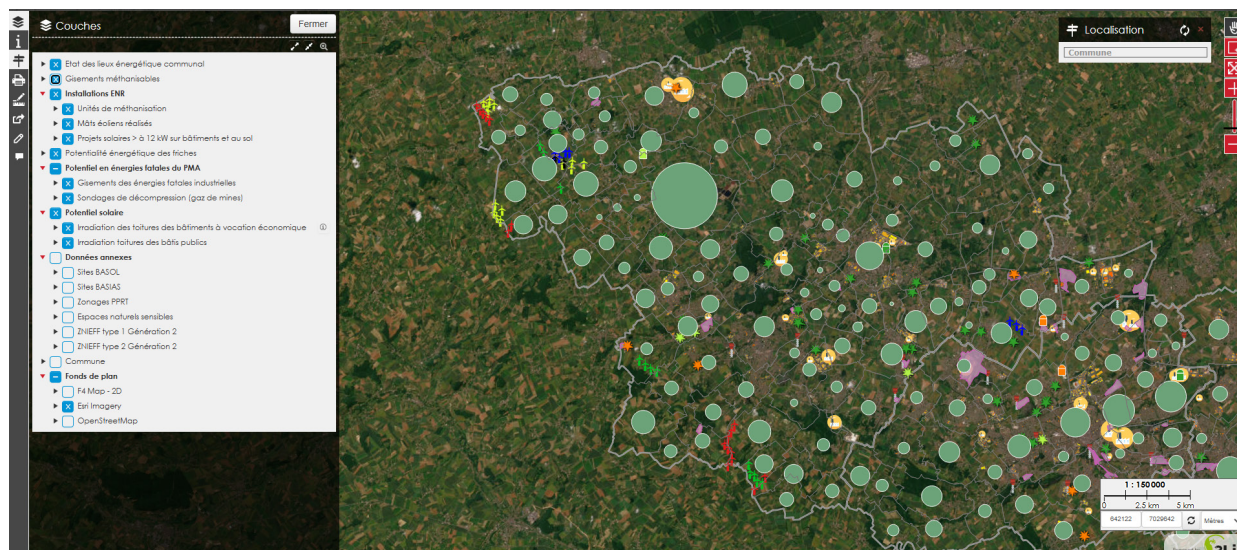
OBJECTIF

Accompagnement aux réunions et fournitures de données concernant la thématique des PCAET au sein des EPCI.

BILAN

Participation aux réunions et fournitures de données relatives aux consommations énergétiques des secteurs d'activité et productions énergétiques des territoires.

TEMPS CONSACRÉ : 16 JOURS



Suivi et actualisation du schéma cyclable (SMT Artois Mobilités)

OBJECTIF

De 2021 à 2023, l'agence a accompagné Artois Mobilités dans l'élaboration d'un schéma cyclable. Ce travail avait permis de dresser un état des lieux des aménagements existants et de faire des préconisations de tronçons à aménager.

En 2025, l'agence participe au suivi de la mise en œuvre du schéma par une mise à jour de la base de données élaborée en 2022 sous un format standardisé, afin que cette base soit exploitable pour tout sujet lié à la cyclabilité sur le territoire.

Elle permettra également de mettre à jour l'indicateur sur les aménagements cyclables de l'Observatoire de la Mobilité qui alimente le suivi de la mise en œuvre du Plan de Déplacements Urbains.

BILAN

En 2025, après une première étape de contrôle à l'aide d'outils numériques, un important travail de terrain a été réalisé afin de repérer les nouveaux aménagements et de les intégrer à la base de données SIG. Concernant les aménagements déjà existants, un travail de datation a été engagé afin de pouvoir les positionner dans le temps par rapport aux grands jalons que sont l'approbation du PDU en 2018 et l'approbation du schéma cyclable en 2023.

La base de données établie permettra également d'assurer le suivi du schéma directeur des aménagements cyclables de la CABBALR.

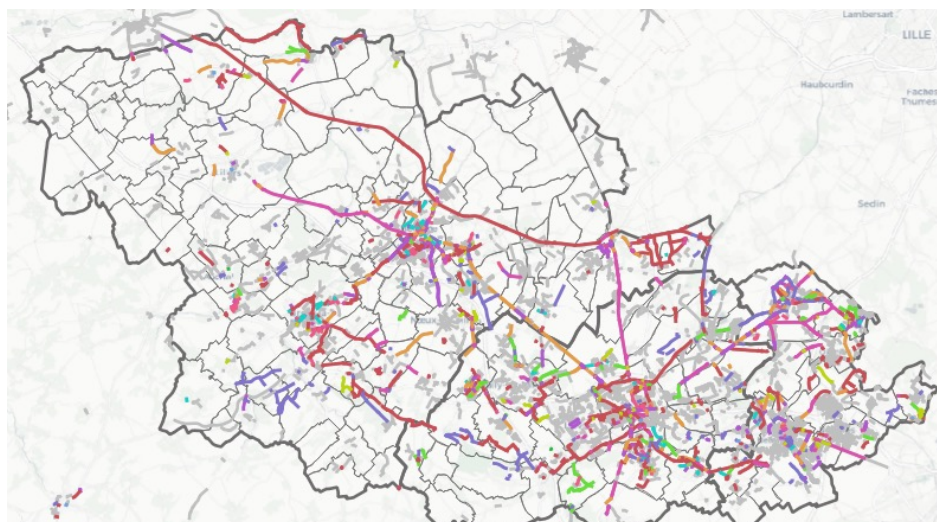
Fin 2025, près de 2000 aménagements cyclables ont été vérifiés (pistes cyclables, bandes cyclables, voies verte, zones 30...).












La base de données établie permettra également d'assurer le suivi du schéma directeur des aménagements cyclables de la CABBALR et pourra alimenter également le suivi des plans de circulation communaux.

LIVRABLES

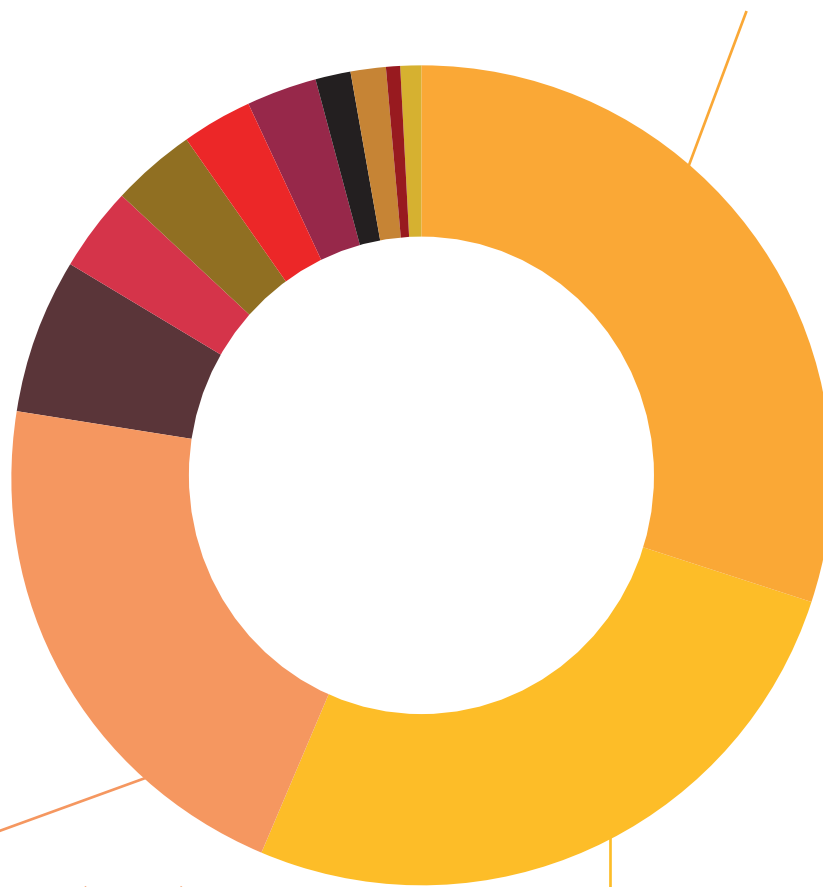
- Travail de terrain et mise à jour progressive des bases de données et outils

TEMPS CONSACRÉ : 155 JOURS



-  Suivi et actualisation du schéma cyclable (SMT Artois Mobilités)
-  Suivi / participation / évaluation - PCAET (CABBALR/PETR)
-  Repérage cartographique et caractéristiques des sites de décharge déclarés ou non (CABBALR)
-  Programme Interlud (CABBALR)
-  Portage du cadastre solaire (échelle ex PMA)
-  Participation aux démarches d'élaboration du PLUI-HM (Ternois Com) et des PLUI-H (CABBALR/CC7V)
-  Participation à la déclinaison du schéma cyclable (CABBALR)
-  Evaluation socio-économique BHNS (rapport LOTI) Exploitation approfondie des données de l'EMC2
-  Elaboration du schéma directeur des gares (CABBALR) Elaboration du schéma directeur des gares (CALL)
-  Contribution à l'animation des séances du Comité Grand Béthune
-  Analyse des enjeux urbains et d'accessibilité aux gares en lien avec le SERM (Artois Mobilités)

Evaluation socio-économique BHNS (rapport LOTI) Exploitation approfondie des données de l'EMC2



Elaboration du schéma directeur des gares (CABBALR)
Elaboration du schéma directeur des gares (CALL)

Suivi et actualisation du schéma cyclable (SMT Artois Mobilités)

AXE 4

Planification Stratégique



TITRES DES ACTIONS AXE 4 :

- Elaboration du SCOT de l'Artois + Poursuite de la trame Verte et Bleue planificatrice et opérationnelle (CABBALR)
- Elaboration du SCOT du Ternois - 7 Vallées

Elaboration du SCOT de l'Artois Poursuite de la trame Verte et Bleue planificatrice et opérationnelle (CABBALR)

OBJECTIF

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme qui définit, à l'échelle d'un territoire ou d'un bassin de vie — généralement sur un périmètre intercommunal ou élargi — l'organisation spatiale et les grandes orientations de développement.

La Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane a sollicité l'Agence afin de l'accompagner dans la révision du SCoT de l'Artois. À ce titre, l'Agence devait assurer, tout au long de la démarche, l'animation de réunions et la rédaction de l'ensemble des pièces constitutives du SCoT, dont les principaux documents : le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) ainsi que le Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique (DAACL).

L'Agence devait également prendre en charge la rédaction des annexes composant le SCoT : l'État Initial de l'Environnement (EIE), le Diagnostic Territorial (DT), la justification des objectifs de limitation de la consommation foncière, la justification des choix retenus, la Synthèse Non Technique et les indicateurs de suivi.

En parallèle, elle avait également pour mission d'accompagner la CABBALR tout au long de la procédure, notamment sur la coordination des missions externalisées (Évaluation Environnementale, suivi juridique, communication...), et lors des différentes instances : commissions thématiques, conférences ou séminaires des maires, comités techniques et comités de pilotage (COTECH/COPIIL).

L'articulation du SCoT avec les autres politiques publiques (Projet de Territoire, PLUi-H, PCAET, PDU, SRADDET...) était également intégrée à la démarche.

BILAN

À l'approche de l'achèvement du SCoT et des dernières échéances, l'année 2025 a permis de finaliser l'ensemble des documents — pièces principales et annexes — constituant le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'Artois. Cette finalisation est le résultat de multiples échanges techniques menés en début d'année avec les services de la CABBALR et les partenaires concernés (DDTM, etc.), afin de préparer l'arrêt de projet intervenu au mois de mars.

À la suite de cet arrêt de projet, la consultation des Personnes Publiques Associées (PPA) a été lancée. Cette phase a nécessité un accompagnement constant pour élaborer et formaliser les réponses aux différents avis émis (MRAE, DDTM, etc.). Plusieurs réunions de travail ont été organisées et différents supports, dont des tableaux récapitulatifs, ont été produits pour synthétiser les observations. Ces éléments ont permis de préparer l'enquête publique, ouverte à l'ensemble des citoyens souhaitant formuler un avis sur le SCoT. Clôturée en juin, cette étape obligatoire a donné lieu à une analyse détaillée des contributions, pour laquelle l'Agence a assisté la CABBALR quand cela était nécessaire, dans la rédaction des réponses.

À l'issue de cette phase de consultation, à la demande de la CABBALR, l'Agence a repris et ajusté l'ensemble des documents du SCoT, en intégrant les éléments validés par les élus, en vue de leur présentation pour une approbation de SCoT devant le Conseil Communautaire du mois de décembre.

L'année a également été marquée par la mise en page (transformation d'un fichier 'Word' en un document finalisé et professionnel) complète des documents du SCoT, réalisée dans un souci de cohérence graphique avec le Projet de Territoire, afin d'harmoniser l'ensemble des productions de la CABBALR.

En parallèle, l'Agence a participé à de nombreuses réunions techniques et apporté sa contribution à plusieurs études en lien avec le SCoT, notamment celles portant sur les équipements et services dans le cadre des travaux de la Chaire ETI, les ateliers du PLUiH, etc. Elle a également été associée aux échanges avec le bureau d'études AUDDICE, en charge de l'Évaluation Environnementale.

LIVRABLES

- Documents centraux mis en page : le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) et le Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique (DAACL).
- Documents annexes mis en page : l'État Initial de l'Environnement (EIE), le Diagnostic Territorial (DT), la justification des objectifs de maîtrise de la consommation foncière, la justification des choix retenus, la Synthèse non technique ainsi que les indicateurs de suivi.
- Production de supports de travail : tableaux de synthèse, grilles d'analyse, et autres outils d'appui.

TEMPS CONSACRÉ : 217 JOURS



Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'Artois

Document approuvé le 16/12/2025



52

PAS - AXE 2 - Orientation 22



Objectif 2.21

Réduire l'artificialisation des sols pour permettre une meilleure infiltration des eaux et ainsi favoriser la recharge des nappes

La préservation de l'environnement et des ressources naturelles est un défi urgent auquel le territoire du SCOT de l'Artois doit faire face. Parmi ces défis, la préservation de l'eau est essentielle au regard des risques de pénurie et de sécheresse de plus en plus fréquents qui impactent le niveau des nappes.

Parmi les nombreux aspects de cette problématique, la réduction de l'artificialisation des sols est une étape cruciale pour assurer la durabilité des écosystèmes et l'approvisionnement en eau des nappes phréatiques. En effet, cette démarche contribue directement à leur préservation en favorisant une meilleure infiltration des eaux.

Pour atteindre cet objectif, en parallèle de la réduction de l'artificialisation des sols, il convient d'encourager à :

- Adopter des pratiques d'urbanisme plus durables, développer des ouvrages « transparents » hydrauliquement ;
- Mettre en œuvre des techniques alternatives et durables de gestion des eaux pluviales, telles que la création de bassins de rétention, et l'instauration de systèmes de désimperméabilisation des sols ;
- Développer les Solutions d'Adaptation Fondées sur la Nature (SAFN) comme les noues végétalisées qui recueillent les eaux pluviales et permettent leur infiltration progressive.

Ces mesures contribueront à augmenter l'infiltration des eaux de pluie au plus près de là où elles tombent afin de limiter les pollutions.



Schema de Cohérence Territoriale de l'Artois

172

DOO - AXE 2 - Orientation 21

108

DOO - AXE 2 - Orientation 23

ILLUSTRATION DE LA DÉMARCHE EVITER-RÉDUIRE-COMPENSER

1: EVITER

Privilégier une alternative qui repense le projet ou son emplacement afin d'éviter toute consommation foncière et tout impact sur les milieux naturels ou la biodiversité.

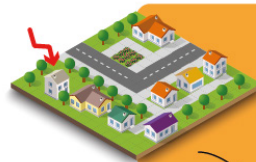
Le schéma représente par le signe « - » un logement qui n'a pas été réalisé sur un terrain en extension urbaine et à vocation agricole ou naturelle. Il a été réalisé en densifiant une parcelle déjà « consommée », par densification, représentée par le signe « + ».



2: RÉDUIRE

Modifier le projet ou ajuster sa conception pour minimiser les perturbations et impacts environnementaux, et surtout les surfaces consommées.

Le schéma présente une réduction de la consommation foncière au niveau de la surface du terrain (cf. flèche) pour construire un logement en R+2.



3: COMPENSER

Créer ou restaurer des milieux naturels pour compenser les pertes environnementales causées par le projet.

Le schéma représente une parcelle urbanisée (identifiée par « + ») par un logement, et qui doit être compensée par la création d'un espace renaturé (identifié par le carré végétalisé).



Schema de Cohérence Territoriale de l'Artois

Schema de Cohérence Territoriale de l'Artois

Prescription 91

Les documents d'urbanisme de rang inférieur, en se basant sur les SAGE, SDAGE, PGRI, SLGRI et autres documents pertinents, doivent réguler le droit de construire dans les zones topographiquement basses, susceptibles d'accumuler les ruissellements et les remontées de nappe.

Prescription 92

Pour lutter contre les Ilots de Chaleur Urbains (ICU), les documents de planification de rang inférieur devront intégrer les Ilots de Fraîcheur existants sur leur territoire et les préserver par des mesures adaptées.

Ils veillent également à en créer de nouveaux afin d'assurer et établir une trame de fraîcheur sur leur territoire et limiter et réduire l'impact des Ilots de chaleur urbains. Ces initiatives pourront s'inspirer des trames verte, bleue et noire.



Schéma illustratif d'un Ilot de chaleur

Recommandation 56

L'EPCI peut réaliser une étude pour identifier les Ilots de fraîcheur existants et évaluer le potentiel de création.

Les résultats de cette étude peuvent être intégrés dans les documents d'urbanisme de rang inférieur en vigueur.

Révision/élaboration du SCoT Ternois-7 Vallées

OBJECTIF

Accompagner le syndicat Mixte du PETR Ternois/7 Vallées dans sa démarche de révision/élaboration du SCoT du Ternois/7 Vallées. L'Agence a pour mission la préparation de la méthodologie (processus d'élaboration, planning...), la rédaction de l'ensemble des documents du SCoT du Ternois/7 Vallées, notamment l'élaboration de l'Etat Initial de l'Environnement (EIE), du Diagnostic Territorial (DT), du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), du Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique (DAACL) et du Document d'Orientation et d'Objectif (DOO). L'Agence a également pour mission d'accompagner le Syndicat Mixte du PETR tout au long de la procédure, notamment sur les missions externalisées (Évaluation Environnementale (EE), suivi juridique, communication...), les consultations des PPA et le suivi de l'enquête publique, ainsi que sur les réunions des Comités et Bureaux Syndicaux, des commissions thématiques, comités de pilotages et techniques, les réunions avec le PPA.

BILAN

L'ensemble du suivi de la procédure et des travaux ont été réalisés sur le Schéma de Cohérence Territoriale Ternois 7 Vallées, mais aussi la finalisation de l'écriture du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) et la rédaction du Document d'Objectifs et d'Orientations (DOO) ainsi que du Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique (DAACL), en collaboration avec les élus et les services techniques des deux communautés de communes (7 Vallées et Ternois Com). L'agence a accompagné le PETR sur la procédure administrative et juridique, notamment dans le cadre de la consultation des PPA et PPC mais aussi durant toute l'enquête publique. Plusieurs supports ont été produits, notamment les réponses et présentations aux avis PPA et à l'enquête publique. Le Document d'Orientations et d'objectifs (DOO) a été présenté lors de réunions avec l'ensemble des Personnes Publiques Associées (PPA) et aussi en réunions publiques.

L'agence a animé de nombreuses réunions techniques et de négociation avec les partenaires, et a suivi des travaux du bureau d'études d'AUDDICE et Cerasus Avocat.

LIVRABLE

- Le Document d'Orientations et d'Objectifs
- Les documents annexes.
- Réponses consultation des PPA
- Réponses Enquête publique
- Les supports de présentation

TEMPS CONSACRÉ : 227 JOURS

08

AXE 4 Plannification stratégique

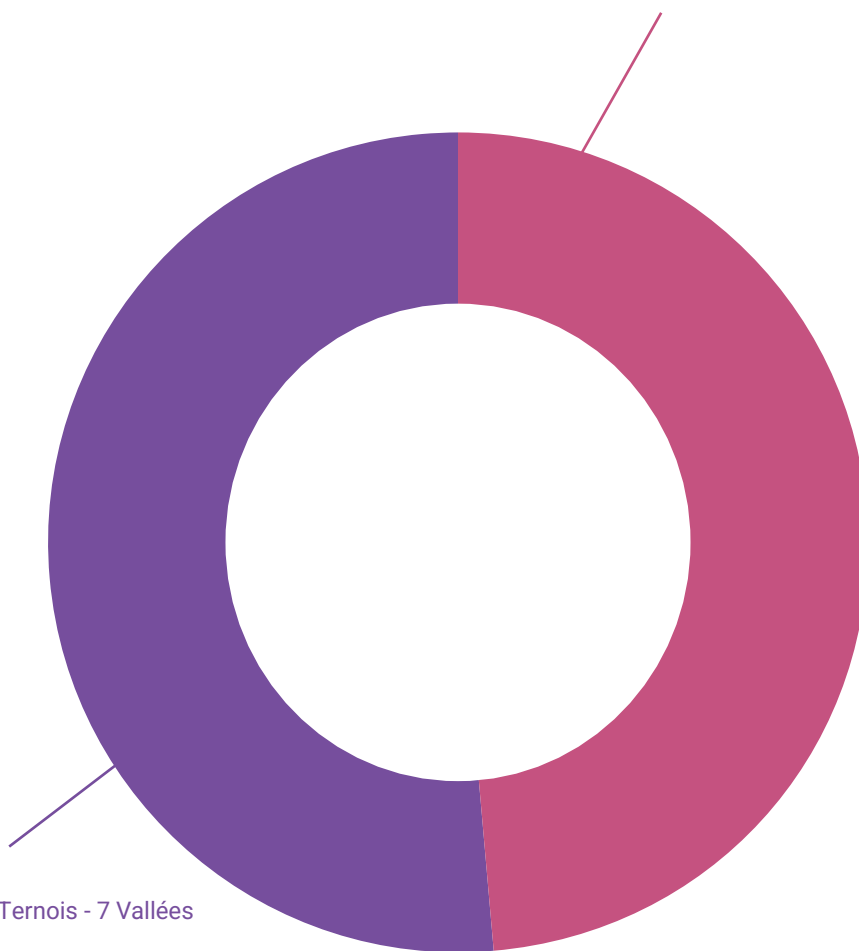


Elaboration du SCOT du Ternois - 7 Vallées



Elaboration du SCOT de l'Artois + Poursuite de la trame Verte et Bleue planificatrice et opérationnelle (CABBALR)

Elaboration du SCOT de l'Artois + Poursuite de la trame Verte et Bleue planificatrice et opérationnelle (CABBALR)



Elaboration du SCOT du Ternois - 7 Vallées

AXE 5

Missions d'expertises territorialisées



TITRES DES ACTIONS AXE 5 :

- Calonne-Ricouart - Elaboration d'un projet urbain autour de la place Lannoy
- Etude pré-opérationnelle d'aménagement d'un secteur du centre-bourg
- Finalisation de l'accompagnement sur le schéma urbain (Courcelles-lès-Lens)
- Suivi / Evaluation du Contrat de Ville de Noeux les Mines
- Valorisation de l'étude sur les potentialités du fret fluvial

Calonne-Ricouart - Elaboration d'un projet urbain autour de la place Lannoy

OBJECTIF

L'AULA accompagne la commune de Calonne-Ricouart pour apprécier la capacité et le potentiel du marché local pour accueillir de nouveaux logements, des activités commerciales et d'envisager les projets qui pourraient être réalisés aux abords de la place Lannoy.

BILAN

En 2025, l'AULA a finalisé la première phase de l'accompagnement avec la réalisation d'un diagnostic socio-démographique, commercial et résidentiel, ainsi que des fiches de caractérisation des fonciers sur le périmètre d'analyse. L'accompagnement se poursuivra en 2026, avec l'élaboration de scénarios d'aménagement et de bilans opérationnels phasés..

TEMPS CONSACRÉ : 70 JOURS

Etude pré-opérationnelle d'aménagement d'un secteur du centre-bourg de Labourse

OBJECTIF

Dans le cadre de la restructuration de son centre bourg, la commune de Labourse a sollicité l'agence afin de bénéficier d'un accompagnement pour disposer d'une vision prospective des enjeux sociaux économiques liés à l'évolution de la population locale et d'un accompagnement concernant la restructuration d'une école et la revalorisation d'une friche localisée en centre bourg.

BILAN

En 2025, l'AULA a réalisé et finalisé l'accompagnement qui s'est déroulé en 3 phases :

- Réalisation d'un diagnostic socio-démographique, habitat et urbain et des besoins communaux ;
- Élaboration de scénarios d'aménagement sur les deux périmètres cibles ;
- Chiffrage des scénarios retenus.

LIVRABLES

- Réunion de travail avec les élus et techniciens de la commune
- Rapports liés aux différentes phases d'étude.

TEMPS CONSACRÉ : 21 JOURS

Finalisation de l'accompagnement sur le schéma urbain de Courcelles-lès-Lens

OBJECTIF

L'AULA a accompagné la commune dans l'élaboration d'un projet urbain stratégique à l'échelle de la ville.

BILAN

- Analyser les dynamiques socio-démographiques et territoriales dans lesquelles s'inscrit la commune
- Proposer un schéma urbain et paysager d'ensemble à partir des projets et sites à enjeux identifiés
- Approfondissement en schémas pré-opérationnels d'aménagement, de type OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation)
- Mise en place d'un dispositif de concertation avec la population.

LIVRABLE

- Rendus de l'étude globale.

TEMPS CONSACRÉ : 8 JOURS

Suivi/Evaluation du Contrat de Ville de Noeux les Mines

OBJECTIF

L'AULA accompagne la Ville de Nœux-les-Mines dans le suivi du contrat de ville 2024-2030 du quartier Terre-Noeue. Cette mission vise à définir des indicateurs pertinents et mobilisables à l'échelle du quartier, ainsi qu'à en assurer le suivi, afin d'évaluer l'efficacité des actions mises en œuvre dans le cadre du contrat de ville.

BILAN

En 2025, un état initial (T0) des indicateurs a été établi, en s'appuyant sur les millésimes de données les plus proches de 2024.

LIVRABLE

L'état initial a été complété par la production de données détaillées relatives aux entreprises, aux associations et à l'offre de formation présentes sur le territoire.

TEMPS CONSACRÉ : 15 JOURS

Valorisation de l'étude sur les potentialités du fret fluvial

OBJECTIF

Le territoire des agglomérations de Béthune-Bruay Artois Lys Romane (CABBALR), Lens-Liévin (CALL) et Hénin-Carvin (CAHC) occupe une position stratégique à la croisée des grands corridors européens de transport sur ce que les spécialistes appellent la « dorsale logistique » (axe Lille-Paris-Lyon-Marseille). Face aux enjeux climatiques, le transport fluvial est déjà un levier majeur pour décarboner les chaînes logistiques et réduire l'impact des flux routiers. Avec 10,5 milliards d'euros en cours d'investissement pour sa réalisation, le projet de liaison Seine-Escaut est au transport de marchandises ce que le TGV a été au transport de voyageurs. Dans ce contexte, notre territoire est-il prêt ? Pour répondre à cette question, trois points ont été analysés : les caractéristiques du réseau fluvial, les réserves de capacité des sites portuaires et les disponibilités foncières en bord de voie d'eau.

BILAN

L'étude a permis de mettre en évidence les potentialités qu'offre le grand gabarit comme outil de massification des flux. En complément une analyse des tirants d'air a été réalisée de manière à mesurer l'impact du tirant d'air dans la perspective de la mise en service du canal Seine Nord Europe tant pour les opérateurs fluviaux que pour les collectivités impactées au niveau des ouvrages franchissant les canaux.

Concernant les ports et quais, chaque site a été analysé en termes de trafic et de réserve de capacité, les besoins en sites complémentaires ont également été esquissés. Concernant le foncier, les sites stratégiques ont été identifiés en tenant compte des enjeux d'accessibilités et de leur typologie (fonciers disponibles, fonciers en cours de mutation, friches à requalifier).

LIVRABLES

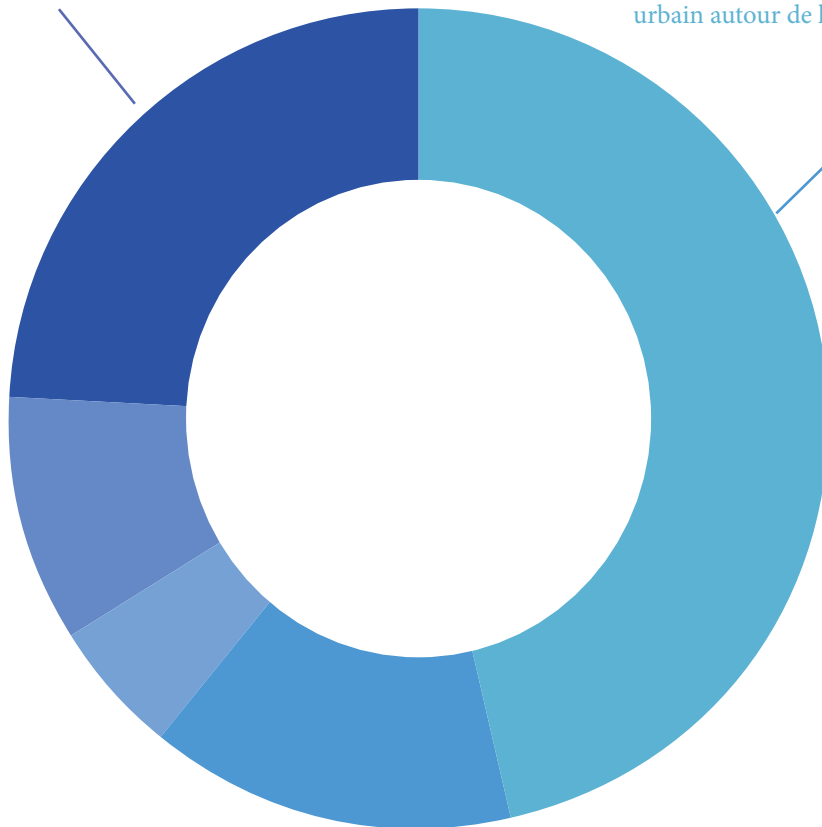
- Support de présentation
- Document de synthèse
- Présentation aux différents acteurs concernés

TEMPS CONSACRÉ : 36 JOURS

- Valorisation de l'étude sur les potentialités du fret fluvial
- Suivi/Evaluation du Contrat de Ville de Noeux les Mines
- Finalisation de l'accompagnement sur le schéma urbain de Courcelles-lès-Lens
- Etude pré-opérationnelle d'aménagement d'un secteur du centre-bourg de Labourse
- Calonne-Ricouart - Elaboration d'un projet urbain autour de la place Lannoy

Valorisation de l'étude sur les potentialités du fret fluvial

Calonne-Ricouart - Elaboration d'un projet urbain autour de la place Lannoy



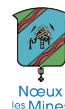
Les membres de droit et actifs



Les membres associés



Le collège des communes



WWW.AULARTOIS.FR

